

CAP'IDF

LE MAGAZINE DU MEDEF
ÎLE-DE-FRANCE
DE LA RÉGION CAPITALE



**FORUM
EMPLOI SÉNIORS**
PAGE 27

INTERVIEW
LE NOUVEAU BÂTONNIER
DE PARIS
PAGE 48

PAGE 29

VALÉRIE PÉCRESSE

“FAIRE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE LA PREMIÈRE
MÉTROPOLE D'EUROPE”



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

MARS
2016

57

Uniprévoyance, notre avenir en confiance



SOLIDARITÉ • PARITARISME • TRANSPARENCE • ÉCOUTE

Les salariés sont une valeur essentielle de l'entreprise. Pour assurer leur avenir, UNIPRÉVOYANCE, institution de prévoyance à gestion paritaire, offre des garanties

complémentaires en matière de santé et de prévoyance en proposant des contrats collectifs solidaires et sécurisés. Pour nous contacter www.uniprevoyance.fr



UNIPRÉVOYANCE

La protection paritaire, l'engagement solidaire

ACTUS 06

EN BREF... 06

LES VOIES SUR BERGE, l'asphyxie continue ! 07

HÔTELLERIE FRANCILIENNE, des hivers très rigoureux 08

LE NOUVEL ESPACE BIO de Rungis 12

CHINA CONNECT, bienvenue dans le web chinois ! 13

ENTRETIEN AVEC Éric Berger, 14
nouveau Président du MEDEF Île de France

FINANCEMENT DES TPE-PME 16

LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS SUR LES RAILS... ou presque 17
Élection de Patrick Ollier



DOSSIER 18

L'EMPLOI DES SÉNIORS

LA SITUATION ACTUELLE 19

PÔLE EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE S'ENGAGE POUR L'EMPLOI DES SÉNIORS 20

Entretien avec Philippe Bel,
Directeur régional de Pôle Emploi Île de France

GEEK ET SÉNIORS ! 23

ENTRETIEN AVEC Jean-François Carenco, 24
Préfet de la région Île-de-France et de Paris

TÉMOIGNAGE 26

FORUM EMPLOI SÉNIORS 27



L'INVITÉ 29

VALÉRIE PÉGRESSE

Présidente de la Région Île-de-France

32 FOCUS

32 REPÈRES

32 LA SEINE-ET-MARNE : LE LABORATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU FUTUR,
Entretien avec le Président Jean-Marc Sereni

34 L'EURO EN CHIFFRES

36 DÉCRYPTAGE

36 ENTRETIEN AVEC Thibault Lanxade Vice-président
du MEDEF en charge des PME-TPE

39 TASS, EN ATTENDANT LA RÉFORME

40 PORTRAIT D'ENTREPRISE

40 RESTOPOLITAN, LA CARTE QUI VOUS INVITE AU RESTAURANT

42 INTERNATIONAL

42 L'ÉCONOMIE VERTE : LA CHANCE DE L'AFRIQUE

43 2016 : L'ANNÉE DU MADE IN AFRICA ?
Entretien avec Francois de Senneville

47 ENTRETIEN AVEC Lazare Mounzeo,
Président de HoneyWell France

48 DROIT

48 ENTRETIEN AVEC Frédéric Sicard,
nouveau bâtonnier de Paris

50 LIVRES SORTIES | CULTURE

50 LE MUSÉE DU QUAI BRANLY, UN ENGAGEMENT PORTEUR
DE SENS POUR LES ENTREPRISES MÉCÈNES

53 NOTRE SÉLECTION DE LIVRES

54 AGENDA



PLUS
QU'UNE AGENCE,
UN PARTENAIRE...

Conseil & Stratégie | Identité visuelle & Création | Production & Réalisation

Depuis plus de 17 ans, Cithéa communication
accompagne les collectivités territoriales,
les fédérations professionnelles et sportives,
les institutions...





CHÔMAGE, NE NOUS RÉSIGNONS PAS !

Avec 3 % de chômeurs en plus, la situation de l'emploi dans notre région s'est encore dégradée en 2015, mais ce n'est pas une fatalité !

Notre pays n'est pas condamné à un taux de chômage de plus de 10 %. Nous ne sommes pas condamnés à avoir un des taux d'emploi des jeunes et des seniors parmi les plus faibles d'Eu-

rope. Nous ne sommes pas condamnés à nous enfoncer dans la crise alors que nos voisins européens en sortent et connaissent pour certains une situation que nous avons trop longtemps oubliée : le plein emploi !

Dans notre région, nous comptons certes 680 000 demandeurs d'emploi, mais dans le même temps 100 000 postes ne sont pas pourvus faute de personnel qualifié. Face à ce constat, que faire ? Des solutions existent, et nous les connaissons !

Tout d'abord, libérons les entreprises des carcans qui entravent leur développement ! Si la simplification de l'environnement réglementaire prévue dans le projet de loi El Khomri est nécessaire pour espérer créer de l'emploi, il faut désormais aller jusqu'au bout de l'initiative. N'oublions pas tous ces autres obstacles, tout aussi puissants, qu'il va falloir examiner sans dogmatisme : les seuils sociaux ou encore le travail le dimanche pour les secteurs du commerce et du tourisme par exemple. Tout doit être fait pour l'emploi !

Mettons également l'accent sur la formation ! Il devient impératif de mieux prendre en compte les besoins des entreprises en fonction des paramètres territoriaux et des adaptations technologiques, en particulier en ce qui concerne les publics particulièrement touchés par le chômage : les jeunes et les seniors. Le 8 mars, nous organisons ainsi avec la Préfecture de la Région d'Île-de-France et Pôle Emploi la 8^e édition du forum pour l'emploi des seniors dont il est question dans ce numéro. Le but : mettre en relation 10 000 demandeurs d'emploi avec tous les acteurs de l'emploi et de la formation, permettre l'accompagnement et l'information de chacun. Par ailleurs, le jeudi 26 mai prochain, nous organisons la Fête de l'Alternance au Parc Floral de Paris, avec plus de 50 entreprises et 70 écoles présentes. L'alternance, levier essentiel pour l'emploi des jeunes puisque plus de 70 % des diplômés-apprentis trouvent un emploi dans les 6 mois consécutifs à leur diplôme.

Plus que jamais, le MEDEF Île-de-France s'engage pour l'emploi de tous. Parce qu'il s'agit du moteur de notre compétitivité, de notre croissance, mais aussi de notre cohésion sociale. Mais nous ne pourrions pas agir seuls, alors avançons ensemble, entreprises et décideurs publics, afin de relever ce défi !

ÉRIC BERGER
PRÉSIDENT DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE

06 EN BREF... 07 LES VOIES SUR BERGE, NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS PRÉVUS, LES RÉACTIONS... 08 UN POINT SUR L'HÔTELLERIE FRANCILIENNE AVEC ROLAND WARDINI 12 LE NOUVEL ESPACE BIO DE RUNGIS 13 CHINA CONNECT : BIENVENUE DANS LE WEB CHINOIS. 14 INTERVIEW D'ÉRIC BERGER, NOUVEAU PRÉSIDENT DU MEDEF IDF 16 TABLE RONDE SUR LE FINANCEMENT DES TPE - PME. 17 ÉLECTION PATRICK OLLIER MGP

EN BREF...

UN NOUVEL OUTIL À LA DISPOSITION DES ENTREPRISES !

Pour satisfaire une demande croissante, l'UIC Ile-de-France a décidé, au-delà des publications mensuelles réalisées par son département Social et Relations Humaines, de consolider chaque année dans un document unique et interactif :

- les Fiches Techniques de Droit Social, (100 FT)
- l'Abrégé de Jurisprudence Sociale (2100 arrêts majeurs)
- et les toutes récentes Brèves Jurisprudentielles (21 BJ)

"La Compilation Sociale des Industries Chimiques" vise ainsi deux objectifs :

> Permettre une meilleure lisibilité des dispositions conventionnelles pour répondre en temps réel aux préoccupations quotidiennes des entreprises.

> Mettre à la disposition des professionnels des ressources humaines un support opérationnel et convivial pour rendre plus aisée l'articulation entre les jurisprudences les plus significatives et les obligations conventionnelles présentées sous forme de 100 fiches synthétiques.

Abonnez-vous sans tarder à l'édition 2016 !

Contact : s.yafi@uic-idf.fr



DIDIER CAMANDONA,
NOMMÉ
PRÉSIDENT
DE LA CHAMBRE
FNAIM DU
GRAND PARIS

Issu des milieux du BTP, Didier CAMANDONA a rejoint ceux de l'immobilier dès 1988. À partir de 1995, il occupe de nombreuses fonctions syndicales avant d'être élu Président de la CMI/FNAIM en 2008. Président de la Commission Nationale des Statuts depuis 2012, il est l'artisan de la fusion de la CMI avec la chambre de Paris IDF. Née de cette fusion, la chambre FNAIM du Grand Paris regroupe plus de 2000 adhérents dans la transaction, l'administration de biens et le syndicat de copropriété.

www.lamaisondelimmobilier.org

GRAND PARIS

108 MILLIARDS D'INVESTISSEMENT À LA PORTÉE DES PME

C'est dit, le chantier du futur métro de rocade du Grand Paris ne sera pas réservé qu'aux grandes entreprises.

La CCI Paris Île-de-France et des fédérations professionnelles ont ouvert une plate-forme Internet spéciale (ccibusines-grandparis.fr) pour aider les PME à se positionner sur les appels d'offres. Calendriers, compétences recherchées, aides à répondre aux offres de marchés publics sont notamment au programme. "Le réseau de transports n'est que l'armature du projet, rappelle le préfet d'Île-de-France, Jean-François Carencio, il est primordial que les in-

vestissements irriguent tous les niveaux des entreprises locales. Pour cela, il faut leur donner une visibilité sur ce qui va se passer, leur permettre d'anticiper et de se préparer." La SGP, souligne que pour certains appels d'offres, la sous-traitance doit être d'au moins 20 %. Pour mobiliser l'ensemble des acteurs, la CCI va organiser des "road shows" dans l'ensemble des départements de l'Île-de-France ajoute Etienne Guyot, directeur général de la CCI Paris Île-de-France, l'un des pères de la plate-forme.

AMÉNAGEMENT DES VOIES SUR BERGE

L'ASPHYXIE CONTINUE !

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES VOIES SUR BERGE RIVE DROITE, INQUIÈTE LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEURS SALARIÉS FRANCILIENS QUI DOIVENT TRAVERSER QUOTIDIENNEMENT PARIS, ALORS QU'AUCUN PROJET DE TRANSPORTS COLLECTIFS N'A ENCORE ÉTÉ PRÉVU POUR CONSTITUER UNE RÉELLE ALTERNATIVE SUR CET AXE.



Dès l'été prochain, les voies sur berge rive droite seront fermées à la circulation du tunnel des Tuileries (1^{er}) au bassin de l'Arsenal (4^e), pour laisser place à une promenade végétalisée sur 3,3 km. Des équipements sportifs légers, des jeux pour enfants, des buvettes, des espaces culturels, voire une discothèque pourraient y voir le jour. Des bateaux amarrés pourraient aussi proposer un marché flottant de produits bio régionaux, une guinguette, ou un espace de coworking. Alors même que l'impact de l'aménagement des quais rive gauche fait polémique, les chefs d'entreprise et leurs salariés franciliens, risquent d'être les premiers pénalisés par l'aggravation des conditions de circulation dans Paris.

BATAILLE DE CHIFFRES

Depuis décembre 2013, le MEDEF Paris mesure les conséquences

réelles du premier aménagement "rive gauche" sur l'activité des entreprises franciliennes. Contrairement à ce qu'estime la Mairie de Paris, il évalue l'augmentation du temps de parcours de : 41% sur le tronçon central Pont Neuf – Concorde (rive gauche) et 53% sur la rive droite. Ralentissement de l'activité, difficultés accrues de livraison et, plus grave, contrainte de renoncer à certaines opérations... la réalité est très éloignée de ce que la Ville considère comme des reports de circulation "supportables et maîtrisés" et un allongement du temps de transport "conforme et parfois même inférieur aux prévisions" (8 à 11 minutes de hausse du temps de parcours aux heures de pointe). Au total, 93,5% des dirigeants interrogés par le MEDEF Paris se déclarent "très inquiets des conséquences de l'aggravation des conditions de circulation sur le développement de leur entreprise". Avec la fermeture des voies sur berge rive droite, l'augmentation du

53%

**AVANT MÊME SON
RÉAMÉNAGEMENT, LE
TEMPS DE PARCOURS
RIVE DROITE A DÉJÀ
PROGRESSÉ DE 53 %**

temps de parcours pour la traversée aller-retour de Paris sera au moins doublée.

De son côté, la Mairie de Paris campe sur ses positions et balaye les critiques en annonçant une liaison à haut niveau de service qui pourrait prendre la forme d'un tramway nouvelle génération, "sans rails ni caténaires", qui reliera l'Est et l'Ouest de Paris... à l'horizon 2020.

HÔTELLERIE EN ÎLE-DE-FRANCE

DES HIVERS TRÈS RIGOUREUX

PAR ROLAND WARDINI, PRÉSIDENT
DU GROUPEMENT DES CHAINES HÔTELIÈRES
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

QUE LES HIVERS SONT DIFFICILES POUR LE TOURISME EN ÎLE-DE-FRANCE : JANVIER 2015 - NOVEMBRE 2015, DEUX DATES QUI RISQUENT DE MARQUER DURABLEMENT L'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE, MAIS RECÈLENT HEUREUSEMENT DES RAISONS DE SE BATTRE POUR SURMONTER CES OBSTACLES ET DES OPPORTUNITÉS POUR INNOVER ET CONTRIBUER AINSI À ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION.

La période de mi-novembre à fin décembre 2015 aura été pour les 6000 hôtels et ses 150 000 chambres d'Île-de-France celle d'un violent retournement de tendance ou l'activité hôtelière s'est repliée en moyenne de près de 20% ; certes l'épicentre de cet effondrement était clairement circonscrit à Paris mais toute la périphérie a souffert des répliques.

Les premiers mois de l'année seront encore très délicats. Les portefeuilles de réservations après les vagues d'annulations peinent à se remplir. Certaines origines de clientèle touristique, notamment asiatique, font aujourd'hui défaut. L'activité de restauration, toutes sources de clientèle confondues, est en berne, avec dans ce secteur particulier de forts risques de défaillances d'entreprises.

Des mesures d'assouplissement ont été prises au niveau national pour

aider à surmonter cette période : souhaitons qu'elles se révèlent suffisantes. Les professionnels comme la Région doivent prendre toute leur part pour relancer l'activité. Un certain nombre d'initiatives ont dès à présent été engagées par les professionnels, au niveau national et au niveau régional, notamment au travers d'actions promotionnelles sur les réseaux sociaux ; nous y sommes associés. Nous attendons des collectivités locales, du gouvernement (notamment à partir des ambassades) des signes et des actions fortes d'accompagnement de la promotion du tourisme qui doit demeurer pour la France un des secteurs les plus dynamiques. Nous voulons croire que cette période va trouver rapidement son épilogue et permettre aux acteurs de l'hôtellerie d'orienter de nouveau leur action sur le cœur de leur métier : le client, la qualité des produits, le développement, l'emploi et au-

**LE TOURISME
UN DES SECTEURS LES
PLUS DYNAMIQUES**

+ 2 À 3%
DE CROISSANCE ANNUELLE

**GRAND POURVOYEUR D'EMPLOIS
(1 MILLION D'ACTIFS) LARGE-
MENT OUVERT À L'INSERTION DE
NOUVEAUX JEUNES DANS LA VIE
PROFESSIONNELLE.**

7%
DU PIB

**Dans le top 3
de la balance
des paiements**

aujourd'hui plus que jamais la place de l'hôtellerie dans le monde digital qui s'instaure. C'est dire l'importance pour nos entreprises de retrouver au plus vite les niveaux de marge de financement qui leur font défaut pour traiter ces chantiers.



LES CHANTIERS DE L'HÔTELLERIE FRANCILIENNE

AGIR SUR LE TROPISME DE L'HÔTELLIER : CLIENT, QUALITÉ DES PRODUITS

Étonner le client, répondre à ses demandes, le fidéliser. L'hôtel n'est plus un produit figé et doit sans cesse se renouveler, se rénover, s'adapter et trouver les ressources financières pour y répondre : hors rénovation, les hôtels affectent entre 3 et 5% de leur chiffre d'affaires aux investissements de renouvellement. De très importants efforts financiers ont été ou devront être consentis dans les prochains mois pour répondre

aux exigences d'un foisonnement de textes réglementaires : hygiène, sécurité, information du consommateur, accessibilité... En parallèle, le classement hôtelier (pour l'obtention duquel les établissements doivent être audités tous les 5 ans) a été révisé et ses nouvelles normes seront applicables le 1^{er} avril prochain. L'accompagnement exemplaire de la démarche et des besoins du client, élaboré en concertation entre les professionnels et le ministère, a lui aussi des impacts financiers lourds.

L'EMPLOI, LA FORMATION

Le personnel est pour l'hôtellerie "industrie de service", sa principale ressource. Elle est par ailleurs un lieu d'accueil privilégié pour les apprentis et les premiers emplois. L'hôtellerie doit occuper toute la place qui lui revient dans les instances de formation nationales ou régionales. L'attractivité des métiers de l'hôtellerie, les perspectives de carrière qu'elle offre représentent des atouts importants qui doivent favoriser la croissance de l'emploi dans ce secteur. C'est un axe majeur des efforts déployés par les professionnels.

Audi
Vorsprung durch Technik



Prenez place. Pour le futur.

Nouvelle Audi A4.
Le progrès. Intensément.



Volkswagen Group France S.A. au capital de 7 750 000 € - 11 avenue de Boursonne - Villers-Cotterêts - RCS Soissons 8 602 025 538.
Audi recommande **Castrol Edge Professional**. Vorsprung durch Technik = L'avance par la technologie.

Comme Audi A4 : consommation en cycle mixte (l/100km) : 3,7 - 6,4. Rejets de CO₂ mixte (g/km) : 95 - 147.

Journées découverte les 10, 11 et 12 mars chez Audi Aliantis

www.aliantis.com

Aliantis Lecourbe
229, rue Lecourbe - 75 Paris
Tél. 01 55 76 50 76

Aliantis Porte d'Orléans
44-46 avenue Aristide Briand - 92 Montrouge
Tél. 01 58 35 17 70

Aliantis Chambourcy
37 route de Mantes - 78 Chambourcy
Tél. 01 30 65 50 50

DÉVELOPPEMENT

L'ambition pour la France d'accueillir 100 millions de touristes à l'horizon 2020 nécessite pour la région Ile-de-France un accroissement de son parc hôtelier à hauteur de cet enjeu. Il s'agit d'une croissance de 20%, c'est-à-dire près de 30 000 chambres supplémentaires qui seront nécessaires (les hôtels franciliens accueillent déjà 52% de clientèle internationale). C'est cette dernière qui alimentera la croissance du tourisme que la région doit capter. La ville de Paris n'est pas seule intéressée et une politique volontariste s'impose au niveau de la région pour y parvenir. C'est le sens des investissements importants engagés par les chaînes hôtelières dans la région au titre des créations ou de rénovation d'établissements existants mais qui restent encore notablement insuffisants faute d'une politique régionale clairement affirmée.

L'ÉCONOMIE DIGITALE

L'hôtellerie est un secteur particulièrement affecté par le développement des plateformes digitales. C'est le cas notamment des plateformes de réservation comme Booking ou Expedia et celles plus récentes de mise en ligne d'offres d'hébergement de court séjour tels Airbnb et Homestay, faussement qualifiés pour ces derniers, d'acteurs de "l'économie collaborative". Si le développement du monde numérique est source d'opportuni-

tés et de création, il faut toutefois combattre les pratiques opaques, illégales là où les règles concurrentielles sont bafouées. C'est à ce titre que les relations entre les hôteliers et les plateformes de réservation ont été requalifiées à la suite de la loi Macron en contrat de mandat redonnant aux hôteliers la liberté commerciale dont ils avaient été privés. C'est également le cas aujourd'hui de l'activité de location d'hébergement de court séjour, dominée par Airbnb, qui représente une nouvelle concurrence aux modes d'hébergement traditionnels, avec des pratiques manquant de transparence et favorisant l'exonération des loueurs de toute exigence réglementaire et fiscale. Là aussi, il

convient d'engager une régulation exigeant de cette activité la transparence qui lui manque encore. Les actions engagées par le GNC et un certain nombre d'initiatives gouvernementales et parlementaires devraient y contribuer.

L'hôtellerie est un réel atout pour la région Ile-de-France riche de destinations, de centres d'intérêt culturels, historiques, économiques. Elle est un vecteur porteur de croissance et d'emploi. Les difficultés qu'elle traverse doivent être rapidement surmontées pour s'attacher aux seuls enjeux qui comptent : son rôle moteur dans les régions et le développement du tourisme, la satisfaction du client et l'emploi.

www.gnc-idf.fr





POUR EN SAVOIR PLUS
WWW.RUNGISINTERNATIONAL.COM

LE BIO PREND SES QUARTIERS À RUNGIS

LE MIN VIENT D'OUVRIR LA PLUS GRANDE HALLE D'EUROPE DÉDIÉE AUX PRODUITS BIO AFIN DE MIEUX RÉPONDRE AUX DEMANDES D'UN MARCHÉ EN PLEINE ESSOR.

“**I**l n'y avait pas d'image lisible du bio à Rungis, alors que 70 % des entreprises ont une activité dans ce secteur”, indique Stéphane Layani, Président-Directeur-Général de la Semaris, qui a lancé le projet il y a deux ans. “Les clients se plaignaient de devoir chercher le bio parmi les différentes halles. Maintenant, c'est bien plus facile.” Sa façade de bois et de béton est, il est vrai, unique sur ce marché de grossistes, qui approvisionne quotidiennement 18 millions de consommateurs en produits frais. Une signature reconnaissable

avec son auvent en dentelle de métal noir qui lui vaut déjà le surnom d’“enclume” parmi les habitués de Rungis.

UN MARCHÉ PROMETTEUR

À l'intérieur du bâtiment de 6 000 m², on trouve tous les produits naturels : fruits et légumes, viandes, fromages, laitages, poissons et, sans doute vins bio, un secteur en pleine progression. Une quinzaine de grossistes ont déjà pris place dans ce bâtiment symbole du renouveau de Rungis, mais aussi témoignage de la forte croissance du bio en France. De 2007 à 2012, le marché a doublé, note l'Agence BIO. Il a progressé de près de 20 % entre 2012 et

2014 pour atteindre 5 milliards d'euros. “C'est une évolution normale. Le bio est déjà très présent sur le marché, notamment pour les fruits et légumes. Et les professionnels doivent répondre aux appels d'offres de la restauration scolaire. Celle-ci a obligation d'avoir 20% de bio dans ses approvisionnements”, précise Christian Hervy, administrateur de la Semmaris. Ce pavillon spécifique permettra de démocratiser l'offre, les quantités étant censées favoriser la baisse des prix tout en maintenant la qualité. Supermarchés et marchés en plein vent pourront désormais se fournir en produits nature à Rungis.

UN LIEU DE L'EXCELLENCE DU BIO

400 m² du nouveau bâtiment sont réservés à la restauration. Ils accueilleront une cafétéria et un restaurant gastronomique bio, accessible au grand public. “Le pavillon D6 va identifier le MIN comme lieu de l'excellence du bio”, ajoute Christian Hervy. On attend pour la première année d'exploitation un chiffre d'affaires de 20 à 25 millions d'euros. “Ce pavillon est une bonne nouvelle pour le marché et pour les professionnels. Grâce à lui, les clients pourront mieux s'orienter dans ce monde”, estime Markus Zeiher, PDG de Dynamis France, un acteur phare du secteur. Stéphane Layani, PDG de la Semaris, estime que le nouveau pavillon D6 pourra “conforter l'image de qualité et de sécurité alimentaire du MIN de Rungis”.

LAURE DE CARAYON
FONDATRICE ET CEO CHINA CONNECT | WWW.CHINACONNECT.FR

CHINA CONNECT

BIENVENUE DANS LE WEB CHINOIS !

ENTRE SES IMMENSES OPPORTUNITÉS DE BUSINESS, LES CHALLENGES QUI SE DRESSENT POUR CONQUÉRIR SES CONSOMMATEURS EXIGEANTS ET HYPER-CONNECTÉS, ET L'AVANCE QUE NOMBRE DE SES START-UP ONT DÉJÀ PRISE SUR LE MONDE, LA CHINE EST UN MARCHÉ QU'IL EST DEVENU NÉCESSAIRE D'APPRENDRE À DÉCRYPTER.



Les promesses de business de ce marché stratégique passent par la compréhension de sa culture et la maîtrise des fondamentaux du marketing digital et mobile chinois (publicité et vidéo en ligne, e-commerce, réseaux sociaux, paiements mobiles...), mais aussi par la nécessité d'être agile et rapide pour saisir les possibilités offertes par la formidable dynamique de l'innovation techno-

logique chinoise (réalité virtuelle, IOT...). En effet, la croissance météorique des géants de l'internet chinois (Baidu, Alibaba, Tencent) et l'appel du Premier Ministre pour "un entrepreneuriat de masse" font vibrer la scène web chinoise d'une énergie vitale. Révélant toujours plus sa singularité complexe, continuant d'innover dans les modèles économiques qui ont contribué aux succès de ses start-up, elle préserve son avance dans bien des domaines (paiements, jeux mobiles...).

L'immersion dans ce fabuleux Internet Chinois est le socle de l'expérience China Connect, la seule conférence en Europe à rassembler les pure-players du web chinois et les experts des tendances de la consommation, du digital et du mobile chinois, venus d'Asie, d'Europe ou des Etats-Unis. China Connect décrypte cet écosystème en perpétuelle évolution et par là même, les usages, comportement et attentes de **670 millions d'internautes, et près de 400 millions d'acheteurs en ligne**. Bienvenue dans le web chinois !

ENTRETIEN AVEC **ÉRIC BERGER**, PRÉSIDENT DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE

“IL FAUT SE CONCENTRER SUR L'ESSENTIEL : LES ATTENTES DE NOS ADHÉRENTS !

ÉLU EN DÉCEMBRE DERNIER, L'HOMME A DÉJÀ SU IMPOSER SON STYLE : FRANC, DIRECT ET SANS LANGUE DE BOIS. FIDÈLE À SA PROMESSE DE CAMPAGNE, ERIC BERGER A LANCÉ UNE VASTE RÉORGANISATION DU MEDEF FRANCILIEN POUR EN FAIRE UN OUTIL À L'ÉCOUTE DES ATTENTES DU TERRAIN.

VOUS ENTENDEZ ÊTRE UN PRÉSIDENT RASSEMBLEUR ET FÉDÉRATEUR, COMMENT CELA SE TRADUIRA-T-IL AU COURS DE VOTRE MANDAT ?

Durant toute ma campagne j'ai insisté sur la nécessité de rassembler les énergies et les expertises, tant des territoires que des branches, pour les mettre au service d'un but commun : travailler dans l'intérêt des entreprises. Pour cela, il faut mettre de côté les susceptibilités et les égos et nous concentrer sur l'essentiel à savoir : être davantage à l'écoute des attentes des adhérents. Il serait en effet illusoire de prétendre représenter et défendre le monde de l'entreprise, sans être en prise directe avec le terrain dans toute sa diversité. Territoires et branches ont là un rôle essentiel à jouer, celui de nous faire remonter les informations pour mieux adapter nos réponses. Cette meilleure

prise en compte des besoins, passe aussi par une réforme de notre organisation et de nos statuts qui est un gage d'efficacité. À l'image d'une formation musicale dont je serais le chef d'orchestre, je souhaite m'entourer de Vice-présidents, experts du domaine de compétence dont ils auront la charge, qui seront comme autant de solistes totalement impliqués dans l'interprétation de notre partition.

QUELS SERONT LES DOMAINES DE COMPÉTENCE DE CES VICE-PRÉSIDENTS ?

• “Transport et mobilité” qui constitue des problèmes cruciaux pour nos entreprises, tant au niveau des salariés que des marchandises, dans une région aussi dense que la nôtre dont certains territoires sont encore mal desservis par les transports en commun, ou manquent d'infrastructures adaptées.

Les entreprises assurent 46 % des recettes fiscales de la Région, il est normal qu'elles fassent entendre leurs voix en ce domaine et défendent leurs propositions.

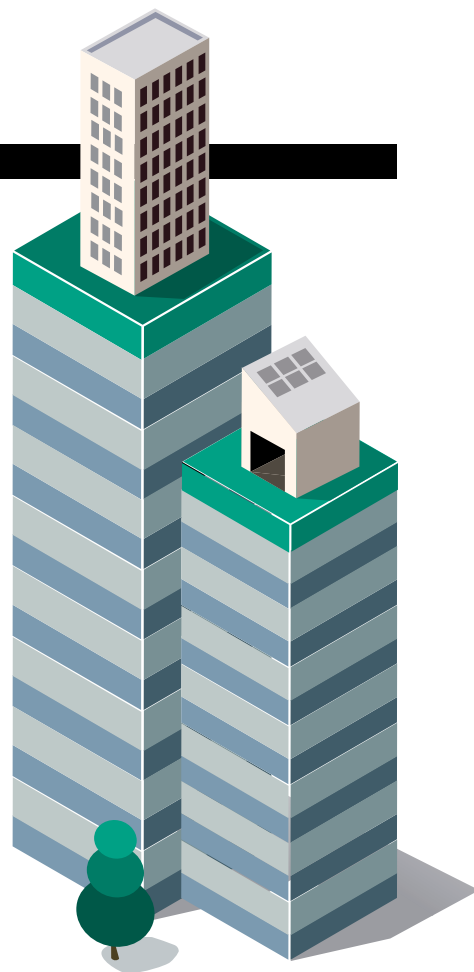
• “Les mandats” : nous gérons plus de 3000 mandats au sein des diverses instances économiques et sociales régionales, il faut optimiser notre action au service de la défense des intérêts de nos entreprises.

• Enfin, pour être plus impactant, une “coordination des politiques des territoires” est indispensable. Cette réorganisation devra être opérationnelle au cours du 1^{er} semestre.

“CE QUI NOUS IMPORTE AVANT TOUT C'EST LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES.”



“NOUS SERONS TRÈS ATTENTIFS AU RESPECT DES PROMESSES EN FAVEUR DE LA REVITALISATION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE FRANCILIEN.”



D'UN POINT DE VUE INSTITUTIONNEL LA RÉGION SE RECOMPOSE AVEC LA CRÉATION DE LA MÉTROPOLE ET L'ARRIVÉE D'UN NOUVEL EXÉCUTIF RÉGIONAL, QU'EN ATTENDEZ-VOUS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOI ?

Le MEDEF Île-de-France sera un partenaire actif et vigilant. Ce qui nous importe avant tout c'est le renforcement de l'attractivité de la région et de la compétitivité de nos entreprises. Les politiques qui seront mises en œuvre devront avant tout créer un environnement favorable à la création de valeurs et d'emplois. Pour cela, il faut concentrer les moyens là où ils sont les plus nécessaires et les plus efficaces. Il y a des annonces intéressantes comme la création du Conseil Stratégique, voulu par Valérie Pécresse, et l'on sent que s'installe un climat plus favorable au monde de l'entreprise que sous la précédente mandature, mais

nous jugerons sur pièce. Nous serons très attentifs au respect des promesses en faveur de la revitalisation de l'espace économique francilien. Nous serons également force de proposition en nous impliquant notamment fortement dans le Comité des partenaires de la Métropole. Le baromètre économique régional indique actuellement “temps variable”. À nous de veiller à ce que les conditions les plus propices à la relance économique de la région et à la création d'emplois soient créées, afin qu'il se dirige vers un ciel plus dégagé.

QUELLE SERA LA PRIORITÉ DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE DANS LES MOIS À VENIR ?

Indiscutablement la formation de nos jeunes, en mettant l'accent sur l'apprentissage parfois encore injustement dénigré alors qu'il est une voie d'excellence.

Mais là aussi l'efficacité doit primer en se concentrant sur les secteurs les plus porteurs. À ce titre, je me réjouis de voir que la construction du réseau de transport du Grand Paris soit l'occasion de soutenir la formation dans un domaine d'activité qui va donner du travail à nos jeunes pour les vingt ans qui viennent, qui plus est sur un marché captif. Les différents projets d'aménagement liés au Grand Paris, constituent d'ailleurs une formidable opportunité pour nos entreprises. Elles sont près d'un million en Île-de-France. Si 10 % d'entre-elles se remettaient à embaucher, quelle bouffée d'oxygène !

LE FINANCEMENT DES TPE/PME

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET VALORISATION DES ACQUIS

PARCE QUE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES N'EST PAS QU'UN SUJET DE RÉFLEXION, IL EST IMPORTANT DE FAIRE LE POINT À PARTIR D'UNE EXPÉRIENCE CONCRÈTE ET LE VÉCU DE CEUX QUI SONT AU CŒUR DE LA QUESTION...

Pour faciliter le financement, les facteurs de succès, les attentes, les insatisfactions ou difficultés mais aussi les zones de fragilité en termes de compétence doivent être exprimés et traités tant du côté de l'entreprise que du financeur quelle que soit la nature de son intervention (Equity/dette).

Cette table ronde organisée par le MEDEF Île-de-France, animée par Corinne Lecocq en sa qualité d'accompagnateur de l'entreprise "témoin", permettra de répondre aux questions essentielles. Après avoir évoqué les travaux finalisés et en cours de l'observatoire du financement des entreprises représenté par son Président Fabrice Pesin (également Médiateur National du Crédit), nous partagerons l'expérience d'une entreprise du secteur "digital sportif" avec Anne-Marie Cano, dirigeante de la société Idalgo (créée il y a 10 ans), accompagnée de Benoît Bazzocchi, dirigeant fondateur de Smartangels.fr, plateforme de crowdfunding Equity et de Angelina Simoni, BpIFrance, Directeur régional Paris (co-crédit avec la banque de l'entreprise en 2015). Mais quand est-il de la situation du

financement des PME ? Selon la 26^e édition du baromètre IFOP, il apparaît que les dirigeants sont plus optimistes qu'à la rentrée 2014. L'inquiétude à l'égard du contexte économique se stabilise à 83% à un niveau toutefois de 4 points inférieur à celui constaté il y a un an. Même si la moitié des dirigeants de PME déclare toujours faire face à une baisse de chiffre d'affaires (51 %), les problèmes de trésorerie ou de financements sont en net recul, à hauteur de 26 % (-4 points depuis mai 2015 et -8 points depuis septembre 2014). 32 % d'entre eux déclarent se limiter dans leurs demandes de crédits bancaires (+3 points). Si près de la moitié des dirigeants relève une augmentation des taux ou l'octroi d'une somme inférieure à celle voulue (45 %, +6 points), 38 % déclarent devoir fournir des garanties supplémentaires (+1 point) et environ un chef d'entreprise sur quatre est confronté à des réductions de crédit ou de facilités de trésorerie (28 %, -8 points). Enfin, à l'heure actuelle, 3 % seulement ont déjà eu recours au crowdfunding (7 % en région parisienne) et 4 % pourraient être intéressés par cette alternative au prêt bancaire,

tandis que 90 % ne prévoient pas d'utiliser ce mode de levée de fonds. Ces chiffres et l'expérience du financement telle que nous pouvons la vivre en tant que conseil spécialisé montrent que le chef d'entreprise reste globalement seul face aux décisions et aux actions à prendre et organiser. Ce témoignage combiné et fondé sur un retour d'expérience global est un atout pour clarifier les questions essentielles liées à la réussite du financement.



ÉLECTION DE PATRICK OLLIER

LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS SUR LES RAILS... OU PRESQUE



AVEC L'ÉLECTION DE PATRICK OLLIER À SA PRÉSIDENTIE, LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS EST ENTRÉE DANS LES FAITS. PAS SÛR CENDANT QU'ELLE AIT UNE LONGUE EXISTENCE, TANT LES FÉES QUI SE SONT PENCHÉES SUR SON BERCEAU N'ONT QU'UNE IDÉE EN TÊTE : LA SUPPRIMER.

C'est la loi NOTRe, adoptée en juillet 2014, qui a fini par acter, une Île-de-France découpée en 32 territoires intercommunaux et une "super-intercommunalité" rassemblant les douze plus gros territoires (au moins 300 000 habitants chacun) : la fameuse Métropole du Grand Paris (MGP). Elle aura à terme en charge les questions liées au logement, au développement économique, à la protection de l'environnement, et sera aussi compétente pour l'aménagement du territoire. Reste que, pour l'instant, la MGP fait davantage penser à une coquille quasi vide.

UN OUTIL SANS MOYENS

Ce n'est pas avant le 1^{er} janvier 2017 qu'elle pourra commencer à statuer en matière d'aménagement

du territoire et de logement, et elle ne disposera de l'intégralité de ses compétences qu'en 2020, lorsque ses conseillers seront élus au suffrage universel. D'ici là beaucoup de choses peuvent évoluer, d'autant que la nouvelle institution n'a pas que des amis. Beaucoup lui reprochent trois faiblesses. La première est de s'ajouter au millefeuille existant plutôt que de simplifier l'organisation territoriale. Deuxième limite : son périmètre ne correspond pas à la réalité économique de l'agglomération parisienne. L'aéroport de Roissy, le pôle de Saclay et une partie du futur réseau de transport n'en font pas partie. Troisième handicap : son budget est aujourd'hui dérisoire, 70 millions seulement quand Paris, les départements et la région ont des budgets de plusieurs milliards. Difficile dans ces conditions d'être à la hauteur de ses ambitions.

LA RÉGION EN EMBUSCADE

C'est pour cela que Valérie Pécresse, nouvelle Présidente de la Région, ou des personnalités comme le maire de Versailles, François de Mazières, la centriste Marielle de Sarnez veulent faire de la région l'échelon du Grand Paris. *"La Métropole est dépassée avant même d'avoir été créée, puisqu'une Métropole de 7 millions d'habitants est condamnée à figurer en queue de peloton dans tous les classements internationaux après Londres, Shanghai, New York... On ne construit pas une Métropole, destinée à rayonner sur le plan international, avec l'ambition d'être plus petite et moins puissante que les autres !"*, a martelé Valérie Pécresse. Et de préciser qu'en 2017, en cas d'alternance, la région devra récupérer l'ensemble des compétences stratégiques de la Métropole. Elle en fait même un préalable pour apporter son soutien à un candidat à la primaire.

LA MGP NÉE LE 1^{ER} JANVIER 2016, REGROUPE 131 COMMUNES ET PLUS DE 7 MILLIONS D'HABITANTS : PARIS, LES 123 COMMUNES DES DÉPARTEMENTS DE LA PETITE COURONNE, UNE COMMUNE DU VAL-DOISE (ARGENTEUIL) ET SIX DE L'ESSONNE, QUI SERONT RASSEMBLÉES EN 12 TERRITOIRES REMPLAÇANT LES AGGLOMÉRATIONS DÉJÀ EXISTANTES.

DOSSIER

18 LA SITUATION ACTUELLE 20 INTERVIEW DE PHILIPPE BEL DIRECTEUR RÉGIONAL DE PÔLE EMPLOI IDF 23 PARTENARIAT ÉCOLE 42 DE XAVIER NIEL ET PÔLE EMPLOI POUR FORMER LES SÉNIORS AU CHÔMAGE AU NUMÉRIQUE 24 INTERVIEW DU PRÉFET DE RÉGION SUR LE PARTENARIAT AVEC LE MEDEF IDF 24 TÉMOIGNAGE DE RACHEL GARNIER 27 LE FORUM EMPLOI SÉNIORS

LA SITUATION ACTUELLE DE L'EMPLOI DES SÉNIORS

LES SÉNIORS TOUJOURS PLUS NOMBREUX SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

DEPUIS DIX ANS, LA POPULATION ACTIVE A AUGMENTÉ DE 1,34 MILLION DE PERSONNES EN FRANCE, UNE HAUSSE PRINCIPALEMENT PORTÉE PAR LES 50-64 ANS.



SELON LE CABINET PWC, DES EXONÉRATIONS FISCALES POUR LES ENTREPRISES EMPLOYANT DES TRAVAILLEURS SÉNIORS ET DES LOIS LUTTANT CONTRE LA DISCRIMINATION PAR L'ÂGE, POURRAIENT AMÉLIORER LE TAUX D'EMPLOI DES PLUS DE 55 ANS.

180 000 séniors supplémentaires sont arrivés sur le marché du travail en 2014. La France métropolitaine comptait en moyenne 28,64 millions d'actifs, selon la "photographie du marché du travail en 2014" faite par l'Institut national de la statistique. Depuis 2005, la population active a augmenté de 1,34 million de personnes, une évolution portée par les 50-64 ans, dont le nombre parmi les actifs a augmenté de 1,6 million, selon l'étude. Depuis 2009, leur taux d'activité a ainsi grimpé de 56,5% à 63,1%, soit une hausse de 6,6 points. Ces hausses, "ininterrompues malgré la crise de 2008", s'expliquent par les réformes des retraites, qui ont reculé l'âge de départ et allongé la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, selon l'Insee. Même les 65-69 ans ont augmenté sensiblement leur taux d'activité, de 3,8% à 5,8%, entre 2009 et 2014.

DÉGRADATION SUR LE FRONT DU CHÔMAGE

828 900 SÉNIORS ÉTAIENT AU CHÔMAGE FIN 2015, UNE HAUSSE DE **+9.4%** SUR UN AN, SOIT **69 000 INSCRITS** EN PLUS EN 12 MOIS ! PLUS DE LA MOITIÉ DES NOUVEAUX CHÔMEURS ONT PLUS DE 50 ANS ET ILS REPRÉSENTENT **1/4 DES INSCRITS À PÔLE EMPLOI**. LA DURÉE MOYENNE DU CHÔMAGE EST POUR LES SÉNIORS DE **459 JOURS**, SOIT PRÈS D'UN AN ET DEMI, CONTRE 158 JOURS POUR LES MOINS DE 25 ANS.

LE SENTIMENT D'ÊTRE MAL AIMÉS

Pour autant, ces salariés de plus de 55 ans se sentent souvent délaissés par leur entreprise en fin de carrière. Une étude européenne d'Edenred-Ipsos, nous révèle que 64% d'entre eux estiment que l'entreprise ne valorise pas leur expérience ou la transmission des compétences (62%). Pour l'immense majorité (67 %), l'entreprise ne

1/4

C'EST LA PART QUE REPRÉSENTE LES SÉNIORS PARMIS LES INSCRITS AU PÔLE EMPLOI !

les encourage pas à être "acteur" de leur vie professionnelle. Elle se mobilise peu sur le renouvellement de leurs compétences (60%), les informe mal sur les possibilités de formation ou les postes à pourvoir (59%). Dès lors, ils sont 79% à estimer n'avoir aucune perspective d'évolution satisfaisante en raison d'une gestion des talents peu efficace, selon 61% des sondés.

UN POTENTIEL SOUS EXPLOITÉ

Un constat que vient conforter une étude PwC (1), qui nous apprend que la France est à la traîne parmi les pays de l'OCDE quant à la valorisation du potentiel que représentent les salariés séniors. Notre pays y stagne depuis 2003 à la 24^e place sur 34, alors que si nous adoptions des mesures efficaces en faveur du travail des séniors, le PIB pourrait croître d'environ 10 % sur le long terme. Pour encourager l'emploi des séniors, PwC suggère de réformer en profondeur le système de retraite pour repousser l'âge des départs, de créer de réelles incitations financières pour motiver ces collaborateurs à rester sur le marché, enfin et surtout de mettre en place des programmes de formation pour améliorer l'employabilité des séniors. En France, les plus de 50 ans sont effectivement les oubliés des programmes de formation, des stratégies de mobilités internes, surtout dans les grandes entreprises, car peu à peu les PME s'ouvrent au recrutement de profils séniors, capables de leur procurer une expertise précieuse.

(1) Enquête réalisée en janvier 2015, auprès de 3000 salariés en France.

ENTRETIEN AVEC **PHILIPPE BEL**,
DIRECTEUR RÉGIONAL DE PÔLE EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE

PÔLE EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE S'ENGAGE POUR L'EMPLOI DES SÉNIORS

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'EMPLOI DES SÉNIORS EN ÎLE-DE-FRANCE ?

En un an (nov 2014-nov 2015), le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (de catégorie A, B et C) a augmenté de 9,6 % (contre 3,9 % pour les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans)*. 60% d'entre eux sont au chômage depuis plus d'un an. Cette situation est préoccupante et constitue un point de vigilance et une priorité de Pôle emploi Ile-de-France, en lien avec ses partenaires et le service public de l'emploi francilien.

QUELLES ACTIONS METTEZ-VOUS EN ŒUVRE EN ÎLE-DE-FRANCE POUR FAVORISER L'EMPLOI DES SÉNIORS ?

Tout d'abord, je tiens à préciser que nous agissons en étroite relation avec La Direccte Ile-de-France, la Région Ile-de-France et notre réseau de partenaires (MEDEF, Apec, Face...). C'est en associant nos forces et nos complémentarités que nous réussirons à améliorer sensiblement la situation de l'emploi des séniors. Nous venons de reconduire notre accord cadre avec la Région Île-de-France pour la période 2015-2017. Nos engagements, aux côtés de la Région, portent sur l'accompagnement des transitions professionnelles, l'orientation tout au long de la vie et l'accompagnement du développement économique auprès des entreprises franciliennes. Trois axes stratégiques qui concernent pleinement le public séniors.

**"60 % DES SÉNIORS
SONT AU CHÔMAGE
DEPUIS PLUS D'UN AN"**

D'AUTRES ILLUSTRATIONS DU TRAVAIL MENÉ AVEC LES PARTENAIRES ?

Je pense notamment au partenariat avec l'APEC qui offre un accompagnement renforcé à des demandeurs d'emploi cadres séniors via le dispositif Nouveaux Horizons. Les agences cadres de Pôle emploi Île-de-France informent et orientent ce public vers cette prestation. Les agences parisiennes travaillent aussi en étroite collaboration avec la fondation agir contre l'exclusion (FACE) et proposent une immersion professionnelle en entreprise aux séniors et un accompagnement par les consultants de FACE.

Autre exemple d'action : Pôle emploi et l'École 42 mènent actuellement une action commune consacrée à la formation des demandeurs d'emploi séniors au métier de développeur informatique. Un groupe de 30 demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans, en majorité demandeur d'emploi depuis plus d'un an, a ainsi démarré une formation le 16 novembre dernier.

Enfin, Pôle emploi Île-de-France renouvelle chaque année sa participation au Forum Emploi Séniors organisé par le MEDEF Île-de-France. Conseils sur la recherche d'emploi et rencontres directes avec des entreprises sont proposés aux séniors sur le stand de Pôle emploi Ile-de-France.

QUELLES SONT LES STRATÉGIES DÉVELOPPÉES POUR FAVORISER LE MAINTIEN ET LE RETOUR À L'EMPLOI DES SÉNIORS ?

Notre action s'inscrit dans la politique publique en faveur de l'emploi des séniors. Ainsi la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale positionne Pôle emploi comme l'un des cinq opérateurs du conseil en évolution professionnelle qui peut aussi aider un senior à clarifier ses objectifs professionnels.

Contrats de génération, contrats de professionnalisation et contrat unique d'insertion sont aussi des leviers d'actions efficaces pour l'emploi des séniors.

Enfin, la stratégie que nous développons au sein de Pôle emploi, dans le cadre de notre plan stratégique Pôle emploi 2020, vise à approfondir davantage la personnalisation de nos services, car nous savons qu'elle facilite efficacement le retour à l'emploi, en fonction des spécificités de chaque type de public et notamment des séniors. Si sa situation le nécessite, nous pouvons aussi apporter au demandeur d'emploi senior un accompagnement intensif pour lui donner tous les atouts pour retrouver un emploi. Nous n'oublions pas la richesse et l'expérience qu'ont pu développer les séniors tout au long de leur vie professionnelle.



“CONTRATS DE GÉNÉRATION, CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION ET CONTRAT UNIQUE D'INSERTION SONT AUSSI DES LEVIERS EFFICACES POUR L'EMPLOI DES SÉNIORS...”

Maintien dans l'emploi, l'ACMS s'engage

Service interentreprises de santé au travail, l'ACMS intervient sur les huit départements d'Île-de-France. Avec ses mille professionnels, elle assure le suivi de plus d'un million de salariés dans 70 000 entreprises franciliennes.

Bernard Gaïssset,
Directeur général

• Quel rôle les services de santé au travail, en particulier l'ACMS, jouent-ils dans le maintien dans l'emploi ?

Le maintien dans l'emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle font partie intégrante de notre mission et figurent au cœur de notre Projet de service. Ils constituent un axe majeur du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens que nous avons signé en 2014 avec la DIRECCTE¹ et la CRAMIF², sur lequel toutes nos équipes sont mobilisées. Il s'agit pour elles, avec discernement, d'organiser la prise en charge des populations les plus exposées aux risques professionnels et aux facteurs de pénibilité, des populations les plus vulnérables du fait de leur âge, leur maladie, leur handicap, leurs difficultés sociales ou familiales.

• S'agissant des seniors, comment intervenez-vous ?

Notre action se situe dans le droit fil de l'accord national interprofessionnel du 13 octobre 2005, signé par le MEDEF, qui vise à faire évoluer les mentalités, à sécuriser les parcours professionnels des seniors et à favoriser le retour à l'emploi. Elle consiste à accompagner efficacement les entreprises, en particulier celles de 50 salariés et plus qui, depuis la loi de financement de la sécurité sociale de 2009, sont tenues d'adopter une politique active en faveur de l'emploi des seniors (accord collectif ou plan d'action) pour ne pas avoir à acquitter une pénalité spécifique (1 % des rémunérations versées).

Concrètement, nos médecins du travail assurent un suivi médical des salariés qui peut conduire à des préconisations ou des restrictions d'aptitude. À ce propos, je voudrais souligner l'importance de la visite de pré-reprise des salariés en arrêt maladie qui permet de préparer la reprise, dans les meilleures conditions, en cas de difficultés prévisibles. Les médecins du travail animent et coordonnent l'équipe

pluridisciplinaire qui intervient sur les lieux de travail pour réaliser des études de poste, corriger des situations de travail « pénibles » susceptibles à court ou moyen terme d'écartier les salariés de l'emploi. Avec les infirmiers, ergonomes, techniciens HSE, psychologues et assistants de service social, ils cherchent avant tout à anticiper, suffisamment en amont, les risques d'inaptitude ou de restriction d'aptitude. L'objectif est de co-construire - avec les employeurs et les salariés eux-mêmes - des solutions permettant le maintien dans l'emploi : adaptation du poste de travail, aménagement d'horaire, affectation à un autre poste, formation ou reclassement au sein d'une autre entreprise...

• Des exemples ?

Je pourrais citer de nombreux exemples mais je n'en retiendrais que deux, très éclairants, ayant fait l'objet de reportages vidéo accessibles sur notre site internet³ :

- l'aménagement du poste de travail d'un senior dans une entreprise de fabrication de prothèses de membres inférieurs et supérieurs avec, notamment, l'installation d'un harnais permettant de réduire le port de charge.
- l'accompagnement médico-social d'un salarié, technico-commercial handicapé, avec le concours du Sameth⁴ 75. Nous travaillons, en effet, en lien étroit avec les partenaires locaux de la prévention et du maintien dans l'emploi : outre les Sameth, l'Agefiph, les Cellules PDP de la CRAMIF, les Maisons départementales des personnes handicapées... Notre ambition est d'aider les entreprises à bénéficier du retour sur investissement d'une vraie politique de prévention et d'aider les salariés à accéder à la retraite en bonne santé et à taux plein.

¹ Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

² Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France.

³ www.acms.asso.fr >> Nos équipes en action (chaîne Dailymotion) : La Prothèse Générale (Yerres, Essonne) / ACMS-Sameth (Paris).

⁴ Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.





GEEK ET SÉNIORS !

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUES S'OUVRENT AUSSI AUX SÉNIORS. LA PREUVE : 42, L'ÉCOLE DE FORMATION INITIÉE PAR XAVIER NIEL, ET PÔLE EMPLOI SE SONT ASSOCIÉS POUR PROPOSER UNE FORMATION AU MÉTIER DE DÉVELOPPEUR À UNE TRENTAINE DE CHÔMEURS DE PLUS DE 50 ANS.

Première formation en informatique entièrement gratuite, ouverte à tous et accessible aux 18-30 ans, l'École 42 s'appuie sur un fonctionnement participatif qui permet aux étudiants de libérer toute leur créativité grâce à l'apprentissage par projets. Ici pas de cours magistraux ni de profs dans de grands amphithéâtres... Non ! L'École 42 est ouverte 24h/24, gratuite et accueille les étudiants sur un grand plateau. Au travers d'exercices pratiques et d'entre-aide, tous les étudiants apprennent le métier de développeur informatique, très recherché par les entreprises.

UNE VRAIE DEMANDE DU MARCHÉ

C'est cette pédagogie nouvelle que Pôle emploi et l'École 42 ont décidé de mettre au service des demandeurs d'emploi seniors. Un engagement qui répond à deux problématiques majeures : le nombre d'offres d'emploi concernant les métiers du développement informatique qui est en constante augmentation (+13% à Paris et Île-de-France en 2015), et le besoin d'expériences et de compétences fortes émanant des employeurs de ce secteur. Pour Jean Bassères, Directeur général de Pôle emploi : *"L'expérience professionnelle est un véritable atout pour l'entreprise. Remobiliser nos demandeurs d'emploi expérimentés à travers cette formation, c'est leur apporter une confiance nouvelle, leur permettre de "reprendre pied" sur le marché du travail de façon pérenne. Cette formation, c'est du gagnant-gagnant !"*.

UNE FORMATION DE 12 MOIS

Depuis le 16 novembre dernier, 30 demandeurs d'emploi seniors, âgés de plus de 50 ans et professionnels de l'informatique, ont débuté une formation de 12 mois, incluant une période de stage en entreprise. Cette formation est intégralement organisée par l'École 42 et financée par Pôle emploi, sous forme d'une indemnisation.

Les demandeurs d'emploi ont été sélectionnés sur la base du volontariat, dans le cadre de sessions de recrutement menées conjointement, durant lesquelles leurs aptitudes informatiques ont été testées. Pour Kwame Yamgnane, Directeur général adjoint et co-fondateur de l'École 42 : *"Ce partenariat est dans la continuité de notre mission d'apprentissage. 42 est une formation au service de l'innovation tant interdisciplinaire qu'intergénérationnelle"*.

RENCONTRE AVEC **JEAN-FRANÇOIS CARENCO**, PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFET DE PARIS

“L'ATTRACTIVITÉ ET L'EMPLOI, MES PRIORITÉS POUR L'ÎLE-DE-FRANCE”

SA FEUILLE DE ROUTE, FIXÉE PAR LE GOUVERNEMENT, EST CLAIRE : DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE L'ÉTAT, L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DONC BOOSTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION CAPITALE. IL S'Y ATTELE TOUS LES JOURS AVEC LES NOMBREUX PARTENAIRES ENGAGÉS DANS CETTE DYNAMIQUE, COMME LE MEDEF ÎLE-DE-FRANCE, ACTEUR ESSENTIEL DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE.



modalités d'accueil de délégations étrangères ou sur la prospection à l'international en lien avec Business France. Un conseiller diplomatique a également été nommé auprès du préfet pour mieux promouvoir le Grand Paris et ses projets à l'international. Enfin d'autres projets se mettent en place pour renforcer l'attractivité industrielle et l'innovation. C'est ainsi que des discussions sont engagées pour que tous les opérateurs œuvrant pour la promotion du Grand Paris se réunissent sous une marque commune. L'emploi est également une priorité absolue, c'est la mère de toutes les batailles. Sur ce sujet, nous menons différentes actions, notamment avec le MEDEF Île-de-France.

QUEL EST VOTRE RÔLE, CELUI DE L'ÉTAT, EN CE QUI CONCERNE L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE ?

Le rôle de l'État est important pour le rayonnement du Grand Paris. Le Grand Paris est un enjeu d'attractivité internationale dans le cadre de la compétition entre les grandes métropoles de rang mondial. Ce projet ambitieux et volontariste doit s'accompagner d'une politique de promotion active et efficace faite en liaison avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Un comité francilien pour l'attractivité a d'ailleurs été mis en place en juillet 2015 afin de coordonner, de façon cohérente, les actions de promotion de l'Île-de-France à l'international.

La nécessité de ce comité a été avérée ! Des actions concrètes sont dès à présent mises en place sur des éléments marketing (un film de présentation du projet Grand Paris sera prochainement réalisé), sur les



JUSTEMENT, QUELLES ACTIONS MENEZ-VOUS AVEC LE MEDEF ÎLE-DE-FRANCE ?

Depuis de nombreuses années, déjà le MEDEF Île-de-France et la préfecture de région travaillent conjointement pour le développement de l'économie et de l'emploi. La formation professionnelle, par exemple, c'est une politique volontariste qui se développe avec les services de l'État, le MEDEF régional et bien sûr le conseil régional d'Île-de-France, prioritairement en direction des PME et TPE, pour la mise en valeur du contrat de professionnalisation et l'accompagnement des entreprises dans sa mise en œuvre. Nous agissons également en faveur de l'apprentissage, qui est l'une des priorités des services de l'État en 2016, notamment par l'intermédiaire de la Fête de l'alternance organisée chaque année, au mois de mai, avec le MEDEF Ile-de-France et qui permet à de nombreux jeunes de se renseigner et même de trouver un contrat. Le MEDEF s'est également engagé aux côtés de l'État pour promouvoir le Pacte de responsabilité avec, notamment, la promotion auprès de ses adhérents du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Et nous travaillons ensemble sur la thématique de l'emploi des seniors puisque nous sommes partenaires du Forum Emploi Seniors le 8 mars prochain, à la Grande halle de la Villette. Le MEDEF Île-de-France est donc un partenaire indispensable pour

L'EMPLOI DES SÉNIORS EST UN ENJEU MAJEUR DANS LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE.

FIN JUIN 2015, ON DÉNOMBRE 162 000 DEFM (DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS) DE CATÉGORIE A DE PLUS DE 50 ANS (DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES), SOIT 25 % DU NOMBRE TOTAL DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATÉGORIE A (TOUS ÂGES CONFONDUS).

CETTE STATISTIQUE NOUS IMPOSE D'AGIR POUR ACCOMPAGNER LE RETOUR VERS L'EMPLOI DES SÉNIORS, C'EST POURQUOI NOUS TRAVAILLONS ACTUELLEMENT À LA MISE EN PLACE D'UN PLAN SÉNIOR DONT LES PRINCIPAUX OBJECTIFS VISENT À FACILITER LE MAINTIEN EN EMPLOI DES SÉNIORS, FAVORISER LEUR RECRUTEMENT EN ENTREPRISE ET RELANCER LA DYNAMIQUE DES NÉGOCIATIONS SUR LEUR EMPLOI.

la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de l'économie et de l'emploi.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER, RAPIDEMENT, UN BILAN DU REDRESSEMENT PRODUCTIF EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Depuis juillet 2012, le gouvernement a placé aux côtés des préfets un commissaire régional au redressement productif qui a pour mission de développer un accompagnement actif et individualisé des entreprises en difficulté. En 3 ans, 500 entreprises franciliennes représentant un effectif total de près de 40 000 salariés ont eu recours au commissaire. Et je constate, avec satisfaction, que ce dispositif fonctionne bien puisque 318 cas d'entreprises en difficulté ont été clôturés avec une solution positive pour 75 % d'entre elles. Cet accompagnement est donc essentiel pour aider les entreprises et ainsi sauver des emplois. Chaque entrepreneur qui y a eu recours peut en témoigner. Depuis la mise en place de ce dispositif, nous constatons une augmentation de la taille moyenne des entreprises qui font appel au redressement productif, ce qui tend à prouver l'efficacité du dispositif. Celle-ci tient principalement à la réactivité et la proximité des services de l'État qui peuvent ainsi agir dès les premières difficultés, mais aussi à leur capacité d'anticipation et à leur vigilance qui leur permettent de détecter les risques en amont.



“OSER BÂTIR UN PROJET QUI VOUS TIENT À CŒUR”

COMME TOUT MOMENT DE CRISE, LE CHÔMAGE PEUT ÊTRE L'OCCASION D'INITIER DE VRAIS CHANGEMENTS. CE QU'A SU ENTREPRENDRE **RACHEL GARNIER** GRÂCE AUX CONSEILS DE L'ASSOCIATION FORCE FEMMES.

QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ET COMMENT AVEZ-VOUS CONNU FORCE FEMMES ?

J'ai découvert Force Femmes par mon réseau, et j'ai mesuré son utilité et son efficacité. Consultante RH-Emploi chez Ingéus, j'accompagne des cadres en transition professionnelle. Pour y parvenir, je commence mon parcours professionnel à l'étranger comme responsable Marketing au sein de multinationales. Puis, comme consultante relations publiques à l'UNICEF. En 2000, je commence une nouvelle vie professionnelle en France. Soit huit ans dans le milieu politique, comme élue municipale, assistante parlementaire puis chef de cabinet du Président du Conseil Général. Je décide alors progressivement de reprendre mes études afin de donner à mon parcours professionnel une base plus académique. D'où le choix de consacrer trois ans à passer deux masters, l'un à Sciences po Paris en gestion publique, l'autre

à l'INSEEC Bordeaux dans les ressources humaines avec, comme fil rouge, la volonté d'évoluer peu à peu vers une activité d'accompagnement, centrée sur ce qui me paraît l'essentiel : l'individu, dans sa quête d'existence sociale et de reconnaissance.

C'est aujourd'hui le cœur de mon travail : un métier exigeant et passionnant qui me permet d'apporter un peu de ce que j'ai vécu.

QU'EST-CE QUE VOUS A APPORTÉ FORCE FEMMES ?

Force Femmes m'a d'abord fait comprendre que je n'étais pas seule face à ce défi de la reconversion professionnelle dans l'accompagnement. Pouvoir échanger, partager, rencontrer d'autres personnes est essentiel dans des situations de transition. Force Femmes m'a ainsi permis à la fois de bénéficier de conseils avisés et d'avoir des regards extérieurs pour mieux me connaître et mieux définir mon positionnement professionnel.

Ce qui est la condition essentielle pour retrouver confiance en soi et avoir envie d'oser.

QUEL CONSEIL POUVEZ-VOUS DONNER À UNE FEMME DE PLUS DE 45 ANS AU CHÔMAGE ?

C'est délicat de donner des conseils car chaque situation est unique, et la part d'histoire personnelle est toujours déterminante. Pour autant, il faut déjà accepter de se faire aider, de rencontrer d'autres personnes : ce que les femmes font assez facilement. Mais cela ne suffit pas, il faut également prendre le temps de construire son projet professionnel, ce qui suppose d'abord de prendre conscience de ses forces, de ses limites, de ses aspirations. Il faut donc considérer le chômage comme une opportunité. Opportunité pour réfléchir et pour oser bâtir un projet qui vous tient à cœur. Chacune d'entre nous a des talents à faire valoir, le tout est d'en prendre conscience, et de se donner les moyens d'avancer, avec sérénité et humilité.

INFORMATION | ACCOMPAGNEMENT | RECRUTEMENT | FORMATION

5 500 OFFRES D'EMPLOI



FORUM EMPLOI SENIORS

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

8^e
ÉDITION

8 MARS 2016

9 H À 18 H - ENTRÉE GRATUITE



ESPACE CHARLIE-PARKER



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France



pôle emploi



www.forumemploi-seniors.fr



Retrouvez-nous
sur Facebook



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

FORCEFEMMES



CADREMPLOI



compétence
égale



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



OPCALIA
OPCA
Ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Assurance
Retraite



fongecif
le-de
france



agirc et arcco
RETRAITES COMPLÉMENTAIRES



France
bleu
107.1

agence@spherepublique.com - RCS Paris 450904271

L'INVITÉ

VALÉRIE PÉCRESSÉ

**“FAIRE DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE
LA PREMIÈRE MÉTROPOLE
D'EUROPE”**

DÈS VOTRE ARRIVÉE À LA TÊTE DE L'EXÉCUTIF RÉGIONAL, VOUS AVEZ SOUHAITÉ VOUS ENTOURER DE L'EXPERTISE DE CHEFS D'ENTREPRISE EN CRÉANT UN CONSEIL STRATÉGIQUE POUR L'ATTRACTIVITÉ ET L'EMPLOI. QUEL SERA SON RÔLE DANS LA DÉFINITION DES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE ?

Je veux créer en Île-de-France un écosystème favorable aux entreprises pour qu'elles génèrent plus de croissance et plus d'emplois. Je veux être une Présidente entrepreneure et qui mieux que des entrepreneurs pour apporter leurs expériences et aussi leurs conseils. C'est pourquoi, j'ai voulu m'entourer du conseil pour l'attractivité et l'emploi. J'ai choisi Guillaume Poitrinal, un entrepreneur d'expérience, créatif et qui a beaucoup réfléchi sur les freins à la croissance. Il sera accompagné de 25 chefs d'entreprise, rayonnant à l'international, confrontés à des choix d'implantation entre plusieurs métropoles. Ils apporteront leur regard sur les freins à l'investissement dans notre région et aussi sur les initiatives prises par certaines métropoles pour favoriser leur attractivité et dont on pourrait s'inspirer. Mon ambition est de faire de la région Île-de-France la première métropole d'Europe.

"JE VEUX CRÉER EN ÎLE-DE-FRANCE UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE AUX ENTREPRISES POUR QU'ELLES GÉNÈRENT PLUS DE CROISSANCE ET PLUS D'EMPLOIS."

LES ENTREPRISES ASSURENT 46 % DES RECETTES FISCALES DE LA RÉGION. COMPTÉ-VOUS LES ASSOCIER PLUS ÉTROITEMENT AUX CHAMPS DE COMPÉTENCES QUI ONT UN IMPACT SUR LEUR ACTIVITÉ, COMME LE LOGEMENT OU LES TRANSPORTS (ACTUELLEMENT ELLES N'ONT QU'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU STIF) ?

Le Conseil stratégique pour l'attractivité et l'emploi abordera l'attractivité d'un point de vue transversal. Dès la première réunion, les entrepreneurs ont insisté sur la nécessité de rénover les transports et notamment les liaisons aéroportuaires pour qu'elles soient équivalentes de celles des autres grandes métropoles. Leur point de vue compte car les entreprises financent près de 40% du fonctionnement du système rien qu'avec le Versement Transport. C'est pour cette raison que les entreprises ont un représentant au sein du Conseil d'Administration du STIF. Aux transports, s'ajoute aussi la difficulté de se loger en Île-de-France et c'est une préoccupation relevée par plusieurs entrepreneurs.

VOUS AVEZ FAIT DE L'EMPLOI LA PRIORITÉ DE VOTRE MANDATURE, QUELS SONT LES LEVIERS QUE VOUS POUVEZ ACTIVER POUR IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ?

Il y a un paradoxe inacceptable en Île-de-France avec plus de 100 000 emplois qui ne trouvent pas preneur dans la Région, chaque année, alors que nous comptons 700 000 demandeurs d'emploi ! La région peut être un acteur du retour à l'emploi, en exerçant pleinement sa compétence sur la formation professionnelle, alors qu'aujourd'hui la formation individuelle est du ressort de Pôle emploi et la formation collective du ressort de la Région.

"LE GOUVERNEMENT DOIT AUSSI ASSUMER CES RÉFORMES ET FAIRE SA PART DU CHEMIN."

C'est ce que j'ai demandé au gouvernement et c'est dans ce sens que je vais négocier la nouvelle convention avec Pôle emploi. J'ajoute qu'à l'ère de l'open-data, nous devons démultiplier les initiatives, en permettant à des entreprises innovantes d'avoir accès aux données anonymisées des demandeurs d'emploi pour accélérer leur retour à l'emploi, ce qui suppose la fin du monopole de Pôle emploi. Mais, ne nous y trompons pas, la création d'emploi passe aussi par la baisse des charges, la suppression des 35 heures et l'allègement des rigidités du Code du travail. Le gouvernement doit aussi assumer ces réformes et faire sa part du chemin.

AFIN DE MIEUX ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION À LEURS BESOINS RÉELS, LES ENTREPRISES FRANCILIENNES SOUHAITERAIENT LIBÉRER LES CAPACITÉS DE FINANCEMENT DES CFA, EN AYANT LA POSSIBILITÉ DE FINANCER ELLES-MÊMES UNE FORMATION. ÊTES-VOUS FAVORABLE À UNE TELLE MESURE ?

Bien sûr ! Avec -18% d'apprentis aux niveaux pré-bac en 3 ans, l'apprentissage ne joue plus pleinement son rôle d'insertion des jeunes dans la Région. J'ai décidé de relancer la dynamique en instaurant des contrats de performance pour CFA. Les entreprises doivent nous aider à définir la carte des formations dont elles ont besoin pour les années à venir. Il est évident que nous manquons de formations régionales dans les domaines du numérique ou des langues, par exemple. Un CFA peut, dans ce cadre, tout à fait réaliser de la formation continue pour des salariés.

QUELLES MESURES COMPTEZ-VOUS PRENDRE POUR FACILITER UN RAPPROCHEMENT ENTRE LES ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION OÙ LA RÉGION EST EN POINTE ET LE MONDE DE L'ENTREPRISE ?

Je souhaite renforcer les transferts de technologies et faciliter le parcours des entrepreneurs innovants grâce aux incubateurs,

fab-labs et autres lieux d'innovation. Je souhaite que chercheurs et entrepreneurs puissent se rencontrer, les doctorants aller en entreprise et les entreprises participer à des projets universitaires, en formation et en recherche. Je soutiendrai les pôles de compétitivité, qui ont permis un vrai rapprochement entre recherche publique et entreprises. La région doit œuvrer pour le décroisement entre les acteurs du public et du privé. Nous devons réussir le projet de Saclay, que je veux porter personnellement et qui est emblématique de la smart région que je veux faire en Île-de-France.

“LA RÉGION DOIT ŒUVRER POUR LE DÉCLOISONNEMENT ENTRE LES ACTEURS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ.”

L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL EST ESSENTIELLE, QUELLES SERONT LES GRANDES LIGNES DE VOTRE POLITIQUE EN LA MATIÈRE ?

Je suis aussi la VRP de la Région et de ses entreprises ! D'ores et déjà, pour mes deux premiers déplacements à Dubaï et à Tokyo, j'ai travaillé à convaincre les investisseurs et les opérateurs touristiques de venir ou revenir en Île-de-France.

“JE VEUX REFAIRE DE LA RÉGION UNE COLLECTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ALORS QUE LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ONT FLAMBÉ.”

LES ENTREPRISES ONT LARGEMENT ÉTÉ MISES À CONTRIBUTION POUR FINANCER LES POLITIQUES RÉGIONALES CES DERNIÈRES ANNÉES, COMPTEZ-VOUS METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE FISCALE PLUS ATTRACTIVE ?

Les entreprises franciliennes ont été massivement ponctionnées au cours des dernières années. Je veux refaire de la région une collectivité d'investissement alors que les dépenses de fonctionnement ont flambé. J'ai pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts, qui sont pour l'essentiel du ressort de l'État, et j'ai choisi de faire la chasse au gaspillage. À côté des économies dans le fonctionnement et la réduction du train de vie, je veux aussi aller chercher de nouvelles ressources en mobilisant les fonds européens : l'an dernier, 50 millions d'euros destinés à l'emploi et la formation en Île-de-France ont été annulés à Bruxelles faute de projets déposés par la Région ! Des ressources qui serviront autant à de nouveaux investissements dans les transports, le logement et l'éducation.

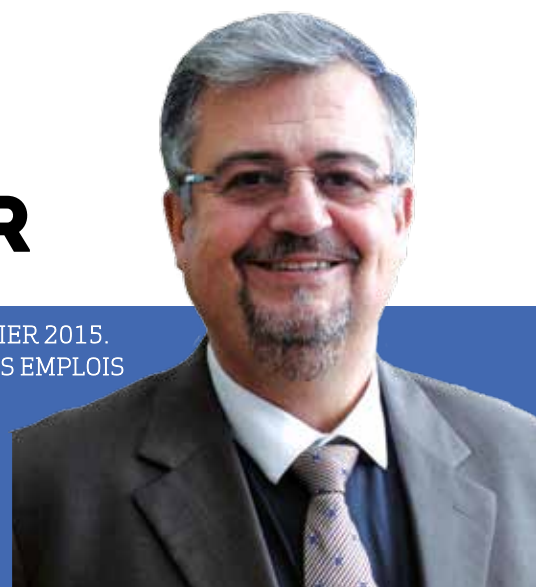
FOCUS

32 REPÈRES • GROS PLAN SUR UN TERRITOIRE : LA SEINE-ET-MARNE, INTERVIEW DE JEAN-MARC SERENI, NOUVEAU PRÉSIDENT DU MEDEF 77 • L'EURO 2016 EN CHIFFRES **36 DÉCRYPTAGE** • INTERVIEW DE THIBAUT LANXADE SUR LES MESURES GOUVERNEMENTALES POUR L'EMPLOI ET LA CONJONCTURE ÉCO DANS LES TPE ET PME. • LES TASS EN ATTENDANT LA RÉFORME (ENTRETIEN AVEC MICHEL TERRIOUX) **40 PORTRAIT D'ENTREPRISE** • RESTOPOLITAN, PLATEFORME DE RÉSERVATION EN LIGNE DE PLACES DE RESTAURANT, DIRIGÉE PAR STÉPHANIE PELAPRAT. **42 INTERNATIONAL** • L'AFRIQUE, UN CONTINENT EN DEVENIR • INTERVIEW DE FRANÇOIS DE SENNEVILLE, AVOCAT SPÉCIALISTE DE L'AFRIQUE • TÉMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE QUI TRAVAILLE EN AFRIQUE **48 DROIT** • INTERVIEW DU NOUVEAU BÂTONNIER DE PARIS **50 LIVRES | SORTIES | CULTURE** • INTERVIEW DE LA DIRECTRICE DU MÉCÉNAT DU QUAI BRANLY • SÉLECTION DE LIVRES

ENTRETIEN AVEC **LE PRÉSIDENT JEAN-MARC SERENI**

LA SEINE-ET-MARNE : LE LABORATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU FUTUR

JEAN-MARC SERENI PRÉSIDE LE MEDEF SEINE-ET-MARNE DEPUIS JANVIER 2015. FERVENT DÉFENSEUR DE LA MIXITÉ SOCIALE ET DE LA SAUVEGARDE DES EMPLOIS LOCAUX, IL DIRIGE UN CABINET D'ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION SOCIALE DES ENTREPRISES, APRÈS AVOIR OPÉRÉ PENDANT PLUS DE 30 ANS AU SEIN DE DIFFÉRENTES STRUCTURES INDUSTRIELLES ET INNOVANTES (QUEBECOR, EDIPOST, FRANCE ROUTAGE, BOTTIN ADRESSES,...). IL NOUS LIVRE AUJOURD'HUI SA VISION STRATÉGIQUE POUR LA SEINE-ET-MARNE.



QUELS SONT LES DÉFIS AUXQUELS FONT FACE LE MEDEF SEINE-ET-MARNE ET SES PARTENAIRES ?

Sur le territoire de la Seine-et-Marne, notre syndicat patronal contribue avec détermination à la défense des valeurs entrepreneuriales qui sont mises à mal tous les jours par les turbulences qui secouent notre pays en écho

aux ruptures économiques, sociales, environnementales et technologiques de la scène mondiale. Les défis sont pléthoriques, qu'il s'agisse des réformes économiques de la loi MACRON, des réformes territoriales de la loi MAPTAM, de la mise en application hasardeuse de la loi NOTRe, ou encore de la réforme de la justice du 21^e siècle et de la nouvelle loi relative

au dialogue social et à l'emploi. Le vrai challenge est d'offrir une réponse unique, robuste, et efficiente.

QUELS SONT LES ATOUTS DU TERRITOIRE ET DU MEDEF SEINE-ET-MARNE POUR RÉPONDRE À CES DÉFIS ?

Notre premier atout est d'avoir de très belles entreprises, durablement implantées ou

“NOTRE PREMIER ATOUT EST D’AVOIR DE TRÈS BELLES ENTREPRISES, DURABLEMENT IMPLANTÉES OU NOUVELLEMENT CRÉÉES, POSITIONNÉES SUR DES SECTEURS PORTEURS.”

nouvellement créées, positionnées sur des secteurs porteurs. Notre deuxième atout réside dans notre capacité à être omniprésent face au pouvoir politique, notamment en poursuivant le travail engagé par Pierre Lory, ancien Président, avec la mise en place du Comité de Liaison Économique (CLE 77). Nous renforçons également notre position en confiant à chacun de nos Présidents de territoires la mission d’être entendu, reconnu et consulté par leurs élus. Ce déploiement territorial vaut aussi pour les relations avec les intercommunalités qui sont trop souvent génératrices de mesures fiscales à l’encontre des entreprises.

QUEL EST LE MOTEUR DE VOTRE ENGAGEMENT POUR LE MEDEF SEINE-ET-MARNE ?

J’aurai à cœur de porter le message d’un patronat uni, déterminé, responsable, engagé, acteur de la construction de l’économie de demain, au niveau local comme au niveau international. Mon engagement au service des entreprises passe par la mise à leur disposition d’outils collaboratifs leur permettant de pérenniser leurs activités, de se développer sur les marchés d’avenir, de faire face à la complexité administrative et de recruter les talents dont elles ont besoin.

COMPTEZ-VOUS EFFECTUER DES CHANGEMENTS AU SEIN DU MEDEF SEINE-ET-MARNE ?

En la matière, la priorité sera de maintenir la gestion bien maîtrisée de notre syndicat avec un pilotage par les objectifs et donc les arbitrages stratégiques qui en découlent parfois. Ce pilotage par les objectifs sera tiré par deux lignes directrices : la fidélisation de nos adhérents et la conquête de nouvelles entreprises.

“DEUX LIGNES DIRECTRICES : FIDÉLISATION DE NOS ADHÉRENTS ET CONQUÊTE DE NOUVELLES ENTREPRISES.”

QUELS SONT VOS CHANTIERS PRIORITAIRES POUR VOTRE MANDAT ?

Mon projet s’articule autour de 7 chantiers :

- 01 **L’export** avec le projet de fédérer les acteurs de l’international implantés sur le département, à commencer par la CCI et les CCE, pour proposer à nos adhérents une offre complète et consolidée, en partenariat avec la CGPME ;
- 02 **Les formations** déjà très actifs sur l’apprentissage grâce au soutien de la région et du MEDEF Île-de-France, nous voulons impulser une initiative un peu originale, permettant aux alternants en fin de contrat de bénéficier d’un stage de sensibilisation à la sécurité routière ;
- 03 **La Responsabilité Sociétale des Entreprises** en capitalisant sur le succès de la commission RSE ;

- 04 **Le dialogue social des entreprises** avec l’organisation d’une commission apte à répondre aux nouvelles situations des petites entreprises ;
- 05 **L’économie solidaire** avec la création d’une commission dédiée afin d’appréhender toutes les nouvelles formes d’économies ;
- 06 **Le numérique**, levier de compétitivité, avec l’accompagnement à la transition digitale des entreprises de notre territoire et la mise en place d’une réflexion sur les besoins en formations et les nouveaux métiers du numérique ;
- 07 **Les femmes, chefs d’entreprise** : l’ouverture de nos instances dirigeantes aux femmes entrepreneures de notre département est une priorité et elle se traduira par la mise en place d’une commission “entreprendre au féminin”.

REPÈRES

L'EURO EN CHIFFRES

10

VILLES HÔTES

24

ÉQUIPES (VS 16 LORS DE L'EURO 2012)

51

MATCHS

2,5

MILLIONS DE SPECTATEURS
DONT 1,5 MILLIONS D'ÉTRANGERS

150

MILLIONS DE TÉLÉSPECTATEURS
PAR MATCH

1,2

MILLIARD D'EUROS D'IMPACT
ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCE
DONT 382 MILLIONS D'EUROS
POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

2 000

ENTREPRISES ATTENDUES DANS
LES ESPACES VIP

562

ENTREPRISES FRANÇAISES
PRESTATAIRES DE L'EURO



UEFA EURO 2016

SPORT ET BUSINESS AU RENDEZ-VOUS

LE COUP D'ENVOI DU **CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL** SERA DONNÉ AU STADE DE FRANCE LE 10 JUIN À 21H. ÉVÉNEMENT SPORTIF INCONTOURNABLE, L'EURO 2016 EST AUSSI UNE AUBAINE POUR LES ENTREPRISES.

UNE ÉDITION INÉDITE DE L'EURO

Plus de 30 ans après la victoire des Bleus au Parc des Princes en finale de l'EURO 1984, le 3^e événement sportif mondial revient en France du 10 juin au 10 juillet prochains. 24 équipes en lice, 51 matchs disputés dans 10 stades dernière génération : l'EURO 2016 est le rendez-vous sportif de la décennie.

382 MILLIONS D'EUROS DE RETOMBÉES POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

Selon le Centre de Droit et d'Économie du Sport*, l'impact économique de l'EURO 2016 s'élèvera à 1,27 milliard d'euros, notamment grâce aux dépenses des visiteurs étrangers. L'Île-de-France, qui accueillera 7 matchs au Stade de France et 5 matchs au Parc des Princes, bénéficiera d'au moins un quart de cette manne. Et pour EURO 2016 SAS, la société organisatrice de la compétition, il s'agit là d'une évaluation prudente qui n'intègre pas toute l'activité générée par le tournoi.

DES OPPORTUNITÉS BUSINESS À PORTÉE DE TOUTES LES ENTREPRISES

À ce jour, 562 sociétés tricolores sont ainsi prestataires de l'événement. Sécurité, signalétique, structures temporaires, fournisseur télécom, restauration ou encore chauffeurs : les secteurs concernés sont nombreux. Les marchés remportés par ces entreprises représentent 66% de la dépense engagée par l'UEFA et EURO 2016

SAS pour l'organisation du tournoi.

L'EURO 2016 sera par ailleurs une exceptionnelle plateforme de networking pour toutes les entreprises. EURO 2016 SAS propose une offre dédiée aux professionnels, pour leur permettre de convier leurs partenaires d'affaires dans les loges ou les salons des Stades et de rencontrer de nouvelles entreprises venues du monde entier. Au programme : accueil VIP, prestations signées Joël Robuchon et match aux premières loges. Plus de 2 000 entreprises issues d'une soixantaine de pays sont attendues. Il reste encore quelques places à prendre, à partir de 780 € par personne et par match**.

103^e MINUTE DANS VOTRE LOGE :
+9%
 DE CROISSANCE POUR
 VOTRE ENTREPRISE

Partagez la magie de l'EURO 2016 avec vos clients

Sur le site www.euro2016.com, partagez des moments d'exception avec vos relations d'affaires, et créez des opportunités de croissance pour votre entreprise. Pour en savoir plus : 01 83 38 16 16 ou hospitality@euro2016.fr

* "UEFA EURO 2016 : Impact Economique et Social", Etude du Centre de Droit et d'Economie du Sport menée sous la direction de Jean-Jacques GOUGUET, 2014.

** Pour plus d'informations sur l'offre entreprises de l'EURO 2016 : club.hospitality.uefa.com/fr / hospitality@euro2016.fr 01 76 64 16 16

DÉCRYPTAGE

ENTRETIEN AVEC **THIBAUT LANXADE**,
VICE-PRÉSIDENT DU MEDEF EN CHARGE DES PME-TPE

“IL FAUT TRAVAILLER SUR LA FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL POUR MIEUX ADAPTER NOS CAPACITÉS DE PRODUCTION”

EN CHARGE DES PME-TPE, THIBAUT LANXADE, VICE-PRÉSIDENT DU MEDEF, REGRETTE LE MANQUE D'AMPLEUR DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET FUSTIGE L'ABSENCE DE RÉFORMES STRUCTURELLES

PARTOUT EN EUROPE LE CHÔMAGE BAISSE, COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS L'EXCEPTION FRANÇAISE ?

Les crises économiques arrivent chez nous avec un temps de retard et avec moins de violence que chez nos voisins mais elles sont plus longues, les reprises plus molles et les effets négatifs plus durables. Nous souffrons d'un handicap de la résilience. Mais ce n'est ni une règle historique, ni une loi économique. C'est le fruit de choix politiques.

Il faut travailler sur la flexibilité du travail pour permettre d'adapter les capacités de production à l'activité dans les temps difficiles. Même si les choses ont évolué, avec les Accords de Maintien dans l'Emploi (AME) notamment, quand on ne peut pas s'adapter, on dégrade des ressources essentielles à l'investissement qui est pourtant nécessaire à la reprise. Par ailleurs, un entrepreneur ne peut fixer un cap de sortie de crise s'il est noyé dans l'épais



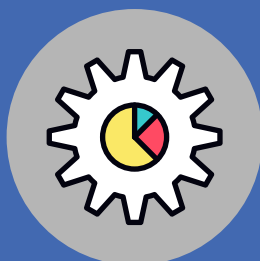
brouillard de l'environnement fiscal et réglementaire et s'il doit faire face à la réduction abrupte de la commande publique : plutôt que de se réformer réellement, on décide sans préavis de couper dans les investissements. Le résultat est un carnet de commande qui ne se reconstitue pas en sortie de crise. Enfin – mais la liste n'est pas exhaustive – même si cela est largement dû aux politiques publiques, nous avons nous-mêmes

“NOUS SOMMES SUR DES MARCHÉS ET DES GAMMES QUI NE FAVORISENT PAS NOTRE REBOND”

une responsabilité dans nos choix stratégiques : nos PME sont plus petites que chez nos voisins, notre capacité à exporter et donc à profiter du dynamisme des autres économies est trop faible et nous ne sommes certainement pas assez digitalisés. Nous sommes sur des marchés et des gammes qui ne favorisent pas notre rebond.

LES MESURES DU DERNIER PLAN GOUVERNEMENTAL POUR L'EMPLOI, SONT-ELLES EN MESURE D'INVERSER LA COURBE DU CHÔMAGE ?

Ces mesures vont dans le bon sens. Mais comme les précédentes, elles manquent d'ampleur pour créer un choc de confiance et surtout elles ne sont pas structurelles. Quid du marché du travail ? Quid de la fiscalité sur le long terme ? Quid de la simplification ?



“EN MATIÈRE D’APPRENTISSAGE, FAVORISONS LA CO-CONSTRUCTION, DES DIPLÔMES ET DE LA PÉDAGOGIE, ENTREPRISES AVEC ENSEIGNEMENT”

L’OBJECTIF DE 500 000 CHÔMEURS DE PLUS EN FORMATION CETTE ANNÉE, EST-IL ATTEIGNABLE ET QUELS SONT LES SECTEURS À PRIVILÉGIER ?

Sans être la seule réponse, la formation est évidemment une des clés de l’inversion de la courbe du chômage et nous pouvons nous féliciter d’être entendus lorsque nous portons ce message. Toutefois, l’objectif est très ambitieux puisqu’il s’agit de doubler le nombre de chômeurs en formation.

Par ailleurs, il faut répondre à la problématique des 350 000 emplois non pourvus. Sortir du chômage de masse est une priorité économique, sociale et humaine. Il faut une politique résolue et concrète. Les faux espoirs éloigneraient les chômeurs de l’emploi.

COMMENT RELANCER L’APPRENTISSAGE DANS LES PME ?

80% des jeunes en apprentissage sont employés au terme de leur cursus ! L’apprentissage, c’est une clef de la réussite. Malheureusement, comme le souligne Florence Poivey qui préside la commission en charge de ce sujet au MEDEF, les entrées en apprentissage se sont effondrées de près de 30 000 jeunes en 3 ans. En 2015, le Gouvernement a pris des mesures positives pour redresser le cap après ses erreurs de 2012 et 2014, mais ce ne sera pas suffisant. Là aussi, il faut une réforme structurelle qui passe par la co-construction, des diplômes et de la pédagogie, entreprises avec enseignement.

QUELLES SERAIENT POUR VOUS, LES PRINCIPALES MESURES À PRENDRE À LA FAVEUR DE LA PROCHAINE RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL ?

Les TPE-PME ont besoin de clarté, de stabilité, de simplicité et de carnets de commandes. Le rapport Badinter a été très décevant face à cette attente. Le droit du travail doit évoluer en profondeur. Les dirigeants de TPE-PME demandent une simplification de l’ensemble de ce droit. Il faut leur donner la capacité de s’organiser en fonction de leur situation et de leur marché, en s’appuyant sur un dialogue social efficace.



12 000 000

DE PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

Ce qu'on ne sait pas encore,
c'est que ce chiffre va doubler d'ici 2060.

Pour vous, votre entreprise,

l'OCIRP a créé

OCIRP DÉPENDANCE

afin d'aider les salariés à préserver au mieux
leur autonomie et de les accompagner
en cas de dépendance d'un proche.

Les garanties OCIRP représentent une protection collective unique, financée par les entreprises et leurs salariés. Avec ses organismes de prévoyance membres, l'OCIRP, assureur à vocation sociale, à but non lucratif, a su gagner la confiance de plus d'un million d'entreprises et de leurs salariés. **Bientôt la vôtre ?**

► ocirp.fr



OCIRP

VEUVAGE • ORPHELINAGE • HANDICAP • PERTE D'AUTONOMIE

Prévenir, agir, soutenir, c'est une question d'avenir.

TASS

ENTRETIEN AVEC MICHEL TERRIOUX

EN ATTENDANT LA RÉFORME

ALORS QU'ILS JUGENT LES CONFLITS D'ORDRE ADMINISTRATIF ENTRE LES CAISSES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET LES USAGERS, LES TASS, MALGRÉ 30 ANS D'EXISTENCE, RESTENT MÉCONNUS. COORDINATEUR DES ASSESSEURS PATRONAUX DES TASS DE L'ÎLE-DE-FRANCE, MICHEL TERRIOUX NOUS EN DIT PLUS.

POURQUOI AVEZ-VOUS ORGANISÉ LE 27 NOVEMBRE 2015 LES "30 ANS DES TRIBUNAUX DES AFFAIRES DE SÉCURITÉ SOCIALE" ?

Les Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale sont des juridictions civiles spécialisées de l'ordre judiciaire qui sont mal connues. Présidés par un magistrat et deux assesseurs représentant les salariés et les employeurs, ils ont été qualifiés par Pierre Joxe, ancien Ministre et avocat, dans son livre "Soif de justice", comme une juridiction ayant peu de moyens et s'adressant à des citoyens souvent modestes. Le MEDEF Île-de-France, qui désigne 40 assesseurs titulaires, se devait de fêter cet anniversaire montrant ainsi l'intérêt que les employeurs portent à cette juridiction.

MAIS QUEL EST LE RÔLE DE CES TRIBUNAUX ?

Le TASS connaît en 1^{ère} instance des litiges relevant du contentieux général de la Sécurité Sociale. La procédure devant ce tribunal est une procédure orale, les



demandeurs devant remettre les justificatifs et les éléments de preuve invoqués au cours de l'audience. Elle est basée sur le respect du principe du contradictoire imposé par l'article 15 du Code de Procédure Civile qui prévoit que les parties doivent se faire connaître mutuellement en temps utile les moyens de fait sur lesquels elles fondent leurs prétentions, les éléments de preuve qu'elles produisent et les moyens de droit qu'elles invoquent afin que chacune soit à même d'organiser sa défense. Les pièces n'ont pas à être déposées au secrétariat du tribunal avant l'audience. Selon l'article R-142-20 du Code de la Sécurité Sociale, le demandeur peut se faire assister ou représenter. Enfin la procédure est gratuite. Il n'y a pas de condamnations

aux dépens mais le tribunal peut accorder l'article 700 du Code de Procédure Civile.

LA CHANCELLERIE ENVISAGE UNE RÉFORME DES TRIBUNAUX DES AFFAIRES DE SÉCURITÉ SOCIALE. QU'EN EST-IL ?

Plusieurs mesures devraient être prises en 2016 dont l'objectif est de donner des moyens renforcés à cette juridiction. Les TASS devraient être fusionnés avec les tribunaux du contentieux de l'invalidité, tribunaux créés il y a 20 ans. Ils devraient être rattachés au pôle social des tribunaux de grande instance. Des greffiers devraient être nommés à la place des secrétariats actuels. Le nombre des juges assesseurs devrait être réduit et leur formation devenir obligatoire et réalisée par l'école nationale de la magistrature. Les universitaires et notamment Delphine Serre, professeure de sociologie à Paris I, s'intéresse à l'activité de cette juridiction jusqu'alors oubliée des études de sociologie de la justice et du droit.

RESTOPOLITAN

LA CARTE QUI VOUS INVITE AU RESTAURANT

CRÉÉE EN 2006, RESTOPOLITAN EST L'UNE DES PLATEFORMES MAJEURES DE RÉSERVATION DE TABLES EN LIGNE. POURTANT 5 ANS APRÈS SA CRÉATION L'ENTREPRISE A BIEN FAILLI DISPARAÎTRE. UN CHANGEMENT RADICAL DE STRATÉGIE OPÉRÉ PAR SA FONDATRICE **STÉPHANIE PÉLAPRAT** A CHANGÉ LA DONNE. RETOUR SUR UNE AVENTURE À REBONDISSEMENTS.



C'est au sortir de son école de commerce que Stéphanie Pélaprat décide, plutôt que de courir après un job qui ne lui conviendra pas forcément, de créer sa propre entreprise. L'idée lui vient lors d'un séjour à New-York où elle découvre un service de réservation en ligne de table dans les restaurants.

“À l'époque en France on pouvait déjà réserver beaucoup de choses sur Internet, mais pas un restaurant. Un secteur d'activité que j'affectionne tout particulièrement car mes grands-parents étaient restaurateurs à Verrone, et un sujet que je maîtrisais. Donc je me suis dit qu'il y avait sûrement quelque chose à faire en ce domaine”.

DES DÉBUTS TONITRUANTS

De retour en France, en s'associant avec des informaticiens, elle met au point, sur le modèle d'Open Table, un logiciel de réservation installé chez le restaurateur : un cahier de réservation électronique couplé à un site internet, pour que les gens puissent réserver en temps réel. L'accueil est enthousiaste. De

grandes tables comme le George V, la chaîne Relais & Châteaux ou le groupe Elios lui font confiance. *“Chaque mois, on arrivait à signer une grande table. On avait aussi très bonne presse. On a eu la chance d’avoir de superbes articles, une belle couverture médiatique. On avait une bonne réputation. Les 5 premières années beaucoup d’indicateurs étaient au vert”*, rappelle Stéphanie Pélaprat. Les investisseurs aussi semblent de plus en plus séduits. En 2010, Restopolitan opère une levée de fonds de 1 million d’euros avec la crème des business-angels : Niel-Simoncini-Granjon, ainsi que Jean-David Blanc, respectivement fondateurs de Free, Meetic, Vente-privée, et AlloCiné. Et pourtant derrière cette façade idyllique, l’argent a du mal à rentrer et le concept patine. *“Quand ça ne décolle pas, en tant qu’entrepreneur, on le sait et on le sent. Notre popularité déconnectée des résultats sur le marché menaçait la boîte de fermer...”*.

CHANGEMENT RADICAL DE STRATÉGIE

Un constat s’impose rapidement. Pour redresser la barre, il faut rendre l’offre plus lisible, plus palpable, par la simplification du produit et des

objectifs. Toute l’équipe s’est impliquée pour repositionner Restopolitan. *“Pendant 6 semaines, on n’a quasiment pas dormi, il fallait que le produit sorte au bout de ce planning”*. L’idée d’une carte proposant un an de restaurant à un seul prix, autour d’un concept simple : un couvert acheté, un couvert offert, s’est vite imposée car plus simple à vendre. D’un point de vue comptable, l’équation était aussi très simple : comment faire entrer 4000 euros de chiffre d’affaires par jour ? En ouvrant le concept aux entreprises selon deux axes : le marketing gastronomique autour d’une dotation qui est le fameux repas offert et en accompagnant aussi les entreprises pour réduire les notes de frais de restaurant, et fidéliser les collaborateurs. Une nouvelle direction qui a rapidement permis de restaurer les comptes. *“Les clients ont très vite accroché. En 3 mois nous avons pratiquement fait le chiffre d’affaires de l’année précédente”*.

UNE OUVERTURE SUR L’EUROPE

Depuis, l’entreprise surfe sur la vague du succès. La force de Stéphanie Pélaprat et de son équipe, est de faire en sorte que l’invitation

au restaurant soit un levier pour les marques en faisant du parrainage. Yves Rocher, par exemple, propose un repas offert pour tout achat supérieur à 20 euros. Parmi ces partenaires, on compte SFR, Total, ou encore Danone. La carte proposée aux amateurs de bonnes tables est amortie en 3 ou 4 utilisations. *“Nous avons autant d’hommes que de femmes, autant de seniors que de jeunes, sur plus de 300 000 utilisateurs”*. Du côté des restaurateurs, il faut faire davantage de pédagogie en leur expliquant qu’inviter les gens à leur table fera découvrir leur cuisine et leur apportera une nouvelle clientèle. Autre argument de poids : Restopolitan est le seul à ne pas leur prendre de commissions. Au final, le panier moyen s’élève à 40 euros. Aujourd’hui l’entreprise a des visées internationales en s’ouvrant à l’Espagne, au Luxembourg et bientôt à l’Est de l’Europe, pour proposer une sélection de 2500 restaurants.

**“LA CLÉ DU SUCCÈS DE L’ENTREPRISE ?
UN CONCEPT SIMPLE : UN REPAS ACHETÉ, UN REPAS OFFERT”**

L'ÉCONOMIE VERTE

LA CHANCE DE L'AFRIQUE

TOUS LES OBSERVATEURS ÉCONOMIQUES S'ACCORDENT À RECONNAÎTRE QUE L'AFRIQUE EST LE NOUVEAU RELAIS DE CROISSANCE DE CES TRENTE PROCHAINES ANNÉES, GRÂCE NOTAMMENT À SES EXCEPTIONNELLES RESSOURCES NATURELLES.

L'Afrique est en train de passer à une phase d'autonomie totale sur de très nombreux projets, et n'est plus seulement axée sur la vente des matières premières, pour devenir un véritable marché au sens économique du terme. Dans le seul domaine de l'économie verte, le continent possède un des potentiels les plus élevés au monde pour développer les sources d'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique ou la biomasse. Il suffirait, selon certains experts, d'une politique énergétique claire basée sur une vision et une stratégie à long terme, pour développer leur propre système énergétique, contribuer à freiner la dégradation environnementale, créer de nouveaux emplois, stimuler une croissance verte et réduire la pauvreté. En Algérie, une étude sur l'économie verte basée sur cinq filières (énergies renouvelables, gestion des déchets, gestion de l'eau, services à l'environnement, espace vert et bâtiment vert) conclut à l'émergence de 1 421 619 emplois verts ou verdis à l'horizon 2025.

UNE BIODIVERSITÉ SOUS-EXPLOITÉE

Mais c'est sans doute de sa biodiversité et de son écosystème que l'Afrique peut tirer le plus grand profit et se positionner comme un acteur majeur. La forêt africaine regorge de nombreux principes actifs indispensables à la fabrication de médicaments. Les 200 millions d'hectares de forêts que représente le Bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète derrière l'Amazonie, seraient ainsi valorisables à 194 milliards d'euros par an, selon le Conseil Économique et Social des Nations Unies. Autant de gisements de création d'emplois verts et d'éco-entreprises, de formation des jeunes et de revenus

supplémentaires pour les territoires et les populations les plus démunies. Un formidable vivier de complémentarités et de synergies, qui pour donner toute sa mesure, suppose la mise en place de partenariats entre les entreprises du Nord et celles du Sud sous la forme de partages de technologies, d'expertises et de savoir-faire qui apporte une valeur ajoutée. D'autant que si les entreprises occidentales ont à faire face à une croissance quasi atone sur leurs marchés traditionnels, l'Afrique leur offre de nouvelles perspectives bien plus avantageuses, permettant ainsi un développement durable.

CONQUÉRIR UN STATUT D'ACTEUR ÉCONOMIQUE À PART ENTIÈRE

Dans cette optique, l'industrialisation des territoires émergents s'impose comme LA réponse aux besoins d'un développement équilibré, à la nécessaire création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté. Le moyen aussi de favoriser la promotion des femmes et des jeunes, par leur formation, une plus forte implication dans le monde du travail ou l'entrepreneuriat et un large soutien à leurs initiatives pour développer les territoires. Le développement de l'Afrique passe en effet par sa capacité à conquérir le statut de transformateur de ses propres ressources, et à favoriser l'innovation et la circulation des idées dans les secteurs majeurs de croissance. Cette ambition apparaît d'autant plus réaliste qu'elle peut reposer, dans les pays francophones, sur une unité juridique, le droit continental écrit et codifié, qui offre plus de prévisibilité et de sécurité juridique aux entreprises qu'un droit jurisprudentiel.

A close-up portrait of François de Senneville, a middle-aged man with light hair and blue eyes, wearing a dark suit, white shirt, and striped tie. He is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression.

2016 : L'ANNÉE DU MADE IN AFRICA ?

ENTRETIEN AVEC **FRANCOIS DE SENNEVILLE**

COMMENT VA L'AFRIQUE ?

L'année 2015 a été marquée par le ralentissement de la croissance économique mondiale. La chute des cours du pétrole et des matières premières et le recul de la demande et du commerce mondial l'année dernière ont bien entendu affecté la croissance africaine.

Cependant, malgré ces facteurs, les tensions politiques qui ont existé ici et là sur le continent et la pandémie Ebola subie, la progression du PIB de l'Afrique est estimée pour 2015 autour de +3,6 %. Cette performance permet au continent de confirmer qu'il reste une zone de croissance élevée et le développement de sa population et son urbanisation accélérée devraient lui permettre de le rester sur le long terme.

L'augmentation de sa classe moyenne et sa dynamique domestique devraient soutenir son développement et justifier la décision des grands groupes internationaux de s'y implanter durablement pour y trouver la croissance qu'ils ne trouvent plus sur leurs marchés d'origine.

Bien sûr cette évolution n'est pas uniforme et la situation de certains états et leurs perspectives apparaissent plus favorables que d'autres mais il convient de constater la relative résilience de la croissance africaine malgré un contexte mondial plus ou moins déprimé.

QUELS SONT LES GROUPES LES MIEUX PLACÉS POUR SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ AFRICAINE ?

Les groupes susceptibles d'accompagner le continent et l'aider à relever le défi de son urbanisation seront certainement les mieux placés pour profiter du développement accéléré prévu sur le continent durant ces prochaines décennies.

Actuellement quelque 39% de la population africaine est urbaine d'après les données de la Banque mondiale, mais d'après ses prévisions, ce taux devrait être aux environs de 50 % en 2035 pour se rapprocher des 60% en 2050 !

L'urbanisation accélérée est évidemment une aubaine pour l'ensemble des entreprises susceptibles d'imaginer, construire et animer les prochaines mégalo-poles africaines que seront le Caire, Lagos, Kinshasa, pour ne citer qu'elles. La construction, les infrastructures, l'assainissement, l'eau et la gestion des déchets ne sont que quelques uns des secteurs qui devraient le plus profiter de ce phénomène.

Ajoutez à cela le développement de la classe moyenne continentale et ses aspirations de consommation de voiture, de média, de communication, de services et autres et vous comprendrez pourquoi tous ces groupes dont le chiffre d'affaires sera de plus

en plus africain dans un avenir proche, doivent aujourd'hui se réorganiser sous peine de perdre en compétitivité et à terme de disparaître. Hier un luxe et un pari, le choix africain de ces entreprises est aujourd'hui un défi nécessaire.

QUELLES POURRAIENT ÊTRE LES CONSÉQUENCES DU RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE CHINOIS SUR L'ÉCONOMIE DU CONTINENT ?

La Chine est devenue un partenaire important de l'Afrique et ce qui s'y passe doit donc nécessairement être analysé pour comprendre ses répercussions potentielles sur le continent.

“LA CHINE EST DEVENU UN PARTENAIRE IMPORTANT DE L'AFRIQUE ET CE QUI S'Y PASSE DOIT DONC NÉCESSAIREMENT ÊTRE ANALYSÉ POUR COMPRENDRE SES RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES SUR LE CONTINENT.”

Jusqu'à présent, mis à la part le sujet des matières premières, l'Afrique représente pour la Chine un marché d'exportation croissant et ce phénomène devrait perdurer dans le temps car le prix et la

qualité des produits d'entrée de gamme des entreprises chinoises correspondent souvent aux aspirations et au pouvoir d'achat de la classe moyenne émergente africaine. Or, plusieurs années de croissance économique chinoise au cours de cette dernière décennie ont entraîné mécaniquement une dégradation de la compétitivité des facteurs de production en Chine. Sous pression des aspirations de sa population, on a assisté à une hausse progressive notamment des salaires chinois. Ce phénomène pourrait être une chance pour l'Afrique car il devrait amener les groupes chinois à progressivement relocaliser en Afrique leurs activités de production, notamment pour couvrir les besoins grandissants du marché intérieur continental. Ainsi, 2016 pourrait amorcer l'accélération du “made in Africa” et cette évolution devrait être très favorable pour le continent. De ce fait, il rendrait le PIB africain moins dépendant des matières premières qu'il ne l'est aujourd'hui.

Il convient de constater que les autres groupes internationaux pourraient également accompagner ce mouvement et contribuer à accélérer l'industrialisation africaine. En effet, à titre d'exemple, nos entreprises nationales trouvent généralement des conditions plus favorables en Afrique qu'en France pour produire mais également de nouveaux marchés pour écouler

**“LE “MADE IN FRANCE”
N'A PAS DE DÉFINITION
PRÉCISE MAIS LES
DOUANES FRANÇAISES
EXIGENT LA PREUVE
QUE 45 % DE LA VALEUR
AJOUTÉE D'UN PRODUIT
A ÉTÉ CRÉÉE SUR LE
TERRITOIRE NATIONAL
AVANT D'OCTROYER LE
LABEL.”**

leurs produits. Ces raisons poussent donc les entreprises françaises à localiser hors de France les productions traditionnelles françaises, au moins celles dites à faible valeur ajoutée.

Cette évolution aboutit à une offre de produits de plus en plus hybride sur le marché français, dont les différents composants sont fabriqués en France pour quelques uns et à l'étranger pour d'autres. La garantie d'une "production française" ne dépend pas de la nationalité de l'entreprise qui la commercialise ni même de la localisation en France de ses usines : le "made in France" n'a pas de définition précise mais les douanes françaises exigent la preuve que 45 % de la valeur ajoutée d'un produit a été créée sur le territoire national avant d'octroyer le label. La part et la

valeur de ses composants importés en deviennent donc des éléments déterminant et il est possible d'envisager qu'à terme nos produits français deviendront... à 55% africains !

Plutôt que d'hésiter devant l'implantation de nos entreprises à Abidjan, Kigali ou Port-Louis, il convient donc de les y encourager. C'est la prospérité que nos entrepreneurs iront chercher en Afrique qui permettra de conserver, voire de développer des emplois en France. Areva, Veolia ou Orange sont là pour en témoigner si besoin. Ces emplois ne seront pas nécessairement les mêmes qu'aujourd'hui, d'où la nécessité de renforcer les efforts de formation tant des pouvoirs publics que des entreprises pour accompagner cette mutation.

**QUELLES SONT LES
“MEILLEURES PRATIQUES”
À METTRE EN PLACE
POUR LES ENTREPRISES
DÉSIREUSES DE SE
DÉVELOPPER EN AFRIQUE ?**

Si les retours sur investissement espérés sont en général plus importants sur le continent qu'ailleurs, la complexité du continent nécessite de réunir en priorité et en amont les bons experts pour concevoir puis implémenter la stratégie qui permettra de réussir en Afrique.

Le défi des entreprises est également un défi pour l'ensemble des conseils qui les accompagnent dans cette phase. Ils doivent être à même de les aider à gérer la complexité de leur développement en Afrique.

Cette capacité deviendra de plus en plus stratégique pour les conseils car d'elle dépendra de leur capacité à conserver et développer leurs clients.

L'assistance que recherche l'entreprise pour relever son challenge africain est nécessairement multi-métiers car ses besoins sont à la fois stratégique, juridique, fiscal, logistique, financier et autre. De ce fait, le conseil doit se structurer pour que son offre de service soit à même de répondre à l'ensemble de ces besoins.

Outre ce prérequis pour réussir en Afrique, on constate que les entreprises qui réussissent sur le continent disposent généralement d'une équipe dirigeante multiculturelle, d'outils permettant d'appréhender l'évolution consolidée de leurs opérations africaines et de leurs performances, et respectent une éthique des affaires irréprochable.

#MakeThingsBetter
fr.total.com

ENGAGÉ POUR DONNER ACCÈS À L'ÉNERGIE

Total fournit une énergie solaire abordable aux populations qui n'ont pas accès à l'électricité



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ENTRETIEN AVEC **LAZARE MOUNZEO**, PRÉSIDENT DE HONEYWELL FRANCE

“C’EST LE MOMENT D’INVESTIR EN AFRIQUE”



QUELLES SONT LES PROMESSES DE L’AFRIQUE POUR LES INVESTISSEURS ?

L’Afrique est un continent jeune à fort développement démographique. À l’horizon 2040, la population africaine égalera celle de l’Inde. De plus, il s’agit d’un marché en friche. La croissance de l’Afrique est de + 6 %, alors que celle de l’Europe, marché mature, ne dépasse guère 2 %. Des chartes sécurisent les investissements, comme le système juridique de l’Ohada. J’ajoute que les libertés y gagnent régulièrement du terrain ; chaque année, un État bascule dans la démocratie. C’est un signe fort pour les entreprises étrangères. Donc dans l’ensemble, même s’il y a çà et là des restrictions de cash, il y a de bonnes garanties. Autrement dit, investir en Afrique, c’est la promesse de prospérer.

LAZARE MOUNZEO EST PRÉSIDENT D’HONEYWELL HOLDING FRANCE, FILIALE DU CONGLOMÉRAT INDUSTRIEL ET DE TECHNOLOGIE AMÉRICAIN HONEYWELL INTERNATIONAL INC. NOUS L’AVONS INTERROGÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ AFRICAIN.

QUELS SONT LES POINTS FAIBLES DU MARCHÉ AFRICAIN QUI ENTRAVENT SON DÉVELOPPEMENT ?

Tout d’abord, les infrastructures ne sont pas encore à la hauteur, surtout en Afrique subsaharienne. L’approvisionnement en énergie demeure difficile.

Ensuite, l’accès à l’éducation doit impérativement être optimisé, même si certains progrès ont déjà été réalisés. En effet, un investisseur étranger a intérêt à recruter du personnel local car c’est plus rentable pour lui. Les entreprises s’installent là où il y a des talents. C’est pourquoi il faut absolument préparer la jeunesse africaine aux marchés d’avenir avec des formations ciblées.

Cela dit, aujourd’hui, les freins majeurs au développement sont la corruption, l’absence de démocratie et l’insécurité. Le nerf de la guerre, c’est le climat des affaires. Il faut donc l’améliorer pour encourager la confiance et donc l’investissement. Les cartes sont donc entre les mains des chefs d’État africains.

L’AFRIQUE EST-ELLE L’ELDORADO ENTREPRENEURIAL DE DEMAIN ?

Clairement aujourd’hui, l’Afrique est en marche. Il faut lui donner le temps, mais on parle déjà de l’Afrique 2.0. Si les dirigeants africains savent s’inspirer de l’Inde, du Brésil, par exemple, la croissance des vingt-trente prochaines années viendra de l’Afrique.

AVEZ-VOUS UN CONSEIL POUR LES ENTREPRENEURS FRANÇAIS QUI ENVISAGENT DE S’IMPLANTER EN AFRIQUE ?

D’y aller et de ne pas tarder. Le bon moment, c’est maintenant. Demain, ce sera trop tard. Et soyez créatifs. Si on l’est, on peut toujours tirer son épingle du jeu.

“INVESTIR EN AFRIQUE, C’EST LA PROMESSE DE PROSPÉRER.”

ENTRETIEN AVEC **FRÉDÉRIC SICARD**,
BÂTONNIER DE PARIS.

“LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE PLUS DE FLEXIBILITÉ SUR LA DURÉE DU TRAVAIL.”

BÂTONNIER DE PARIS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, FRÉDÉRIC SICARD EST AUSSI ET AVANT TOUT UN ÉMINENT SPÉCIALISTE DU DROIT SOCIAL. SON REGARD SUR LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL ET PLUS LARGEMENT SUR LE RÔLE DE L'AVOCAT AUPRÈS DE L'ENTREPRISE, ÉCLAIRE D'UN JOUR NOUVEAU LE DÉBAT ACTUEL.

LES ENTREPRISES APPELLENT DE LEURS VŒUX UNE SIMPLIFICATION DU CODE DU TRAVAIL, DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL QUI PARADOXALEMENT SE COMPLEXIFIE. EST-IL POSSIBLE DÈS LORS DE MENER À BIEN LA RÉFORME ?

Il ne suffit pas, pour paraphraser l'un de nos illustres Présidents, de sauter sur sa chaise comme un cabri en criant “Simplification, simplification” pour bâcler la réforme du Code du Travail. Cette dernière est rendue nécessaire, non seulement au regard du chômage, mais surtout de l'empilement des textes voulu par nos dirigeants successifs qui ont cru que c'était par la loi que l'on créait de l'emploi. Aujourd'hui, ces textes pléthoriques qui se répètent, s'annulent ou se contredisent, focalisent l'attention de tous par leur lourdeur et leur incompréhension, en faisant perdre de vue la réalité du monde du



travail et sa nécessaire protection. Ainsi, à titre d'exemple, presse et médias s'interrogent sur le maintien ou pas de la durée légale du travail à 35 heures, est-ce vraiment l'essentiel ? La vraie question est bêtement celle des prétendues heures supplémentaires. La réalité de l'entreprise n'est pas la durée légale du travail, mais le contrôle de ce dernier et le paiement de la rémunération afférente.

POUR ÊTRE PLUS EFFICACE EN LA MATIÈRE, NE FAUDRAIT-IL PAS PRIVILÉGIER UNE HARMONISATION EUROPÉENNE ?

Les entreprises ont besoin de plus de flexibilité sur la durée du travail. Il suffit juste de prévoir les modalités de comptabilisation du temps au regard du respect des règles européennes et le paiement afférent à ce travail effectué.

Cet exemple est emblématique de la dérive d'une réflexion plus théorique que pragmatique. Il nous faut sortir des postures, avoir effectivement un regard européen et surtout rester pratiques.

“NOUS ALLONS NOTAMMENT RENFORCER LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE DES AVOCATS PARISIENS AU SERVICE DES ENTREPRISES À AUDITER ET À ACCOMPAGNER.”

COMMENT VOYEZ-VOUS ÉVOLUER LE RÔLE DE L'AVOCAT AUPRÈS DES ENTREPRISES ET QUELS SONT VOS PROJETS POUR LE BARREAU D'AFFAIRES ?

Notre priorité sera de favoriser et de valoriser l'activité du barreau parisien au service des entreprises et des entrepreneurs. Je suis absolument persuadé qu'il a déjà tout son poids dans le conseil, l'audit et la réflexion stratégique, mais je suis également persuadé que l'on peut faire encore plus, notamment auprès des PME. Nous pouvons le faire en faisant écho à la politique de développement économique qu'appelle de ses vœux le gouvernement actuel, à savoir en créant un statut de correspondant à l'intelligence économique, à l'information, à la stratégie et à la sécurité économique dans ces entreprises.

Cela supposera évidemment de renforcer les moyens du point de vue de la déontologie, c'est-à-dire en termes de secret, de conflits d'intérêts et de niveau de formation, mais cela permettra à terme de valoriser le rôle stratégique des avocats auprès des PME ainsi que leur prestation, puisque tout cela ne peut se faire que contre rémunération.

Ce statut a été voté par le Conseil de l'Ordre parisien du 9 février 2016. Nous allons notamment renforcer la formation interdisciplinaire des avocats parisiens au service des entreprises à auditer et à accompagner.

QUELLE EST VOTRE POSITION VIS-À-VIS DE L'AVOCAT EN ENTREPRISE ?

Je ne me laisserai pas entraîner dans le débat sauf si l'on parvient à sortir des postures et s'il n'y a pas de passage en force. Rien ne doit aboutir tant que la majorité des avocats n'est pas d'accord. De mon point de vue, ce statut ne peut exister que si des projets de contrats très précis sont élaborés.

L'autre possibilité serait de ne conserver que le titre d'avocat en entreprise, sans la déontologie, comme en Allemagne. Mais quoi qu'il en soit, si l'on force la main de ma profession de quelque manière que ce soit, je n'hésiterai pas à défiler dans la rue. On ne peut accueillir sereinement de nouveaux avocats parmi nous si nous les accueillons en force.



COMMENT COMPTEZ-VOUS FAVORISER L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL CHEZ LES JEUNES AVOCATS ?

Du concret et encore du concret !

Nous développerons les cours de management à l'École de Formation du Barreau et nous nous préparons également à en faire en formation continue.

Nous renforçons la place du Barreau Entrepreneurial, service de l'Ordre, qui accompagne et favorise la création de cabinets. Nous avons d'ores et déjà reconduit les activités de coaching aux avocats qui souhaitent se lancer.

Nous avons approché trois groupes bancaires pour négocier des produits financiers susceptibles d'être proposés aux avocats parisiens.

Enfin, comme je m'y étais engagé, nous lancerons le fonds de soutien créatif avant le printemps. Ce fonds, qui pourra apporter un petit coup de pouce financier aux avocats entrepreneurs, leur demandera en contrepartie d'améliorer leurs études de faisabilité.

Nous essayons de multiplier les actions sans tabou.

LE MUSÉE DU QUAI BRANLY, UN ENGAGEMENT PORTEUR DE SENS POUR LES ENTREPRISES MÉCÈNES

MUSÉE DE L'ALTÉRITÉ ET DE LA DIVERSITÉ, LE MUSÉE DU QUAI BRANLY A SU, DEPUIS SON OUVERTURE IL Y A 10 ANS, TISSER DES LIENS FORTS AVEC LES ENTREPRISES QUI ONT ACCOMPAGNÉ SON DÉVELOPPEMENT ET CONTRIBUÉ À SON RAYONNEMENT.
ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHINE ÉRIGNAC, DIRECTRICE DU MÉCÉNAT AU MUSÉE DU QUAI BRANLY.

LE MUSÉE DU QUAI BRANLY, UNE PASSERELLE ENTRE LES CULTURES

SITUÉ EN BORD DE SEINE, AU PIED DE LA TOUR EIFFEL, LE MUSÉE DU QUAI BRANLY S'ATTACHE À DONNER LA PLEINE MESURE DE L'IMPORTANCE DES ARTS ET CIVILISATIONS D'AFRIQUE, D'ASIE, D'Océanie ET DES AMÉRIQUES, À LA CROISÉE D'INFLUENCES CULTURELLES, RELIGIEUSES ET HISTORIQUES MULTIPLES.

LIEU DE DIALOGUE SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE, CARREFOUR D'ÉCHANGES ENTRE LE PUBLIC, LES CHERCHEURS, LES ÉTUDIANTS OU ENCORE LES CRÉATEURS CONTEMPORAINS, LES EXPOSITIONS, LES SPECTACLES, LES CONFÉRENCES, LES ATELIERS ET PROJECTIONS RYTHMENT, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LA VIE DU MUSÉE.

WWW.QUAIBRANLY.FR

13.543.079

VISITEURS DEPUIS 2006

108

SPECTACLES
(DANSE, CONCERT,
CIRQUE ;
TRADITIONNEL
OU CONTEMPORAIN)

300.000

ŒUVRES D'AFRIQUE, D'ASIE,
D'OcéANIE ET DES AMÉRIQUES

AINSI QUE **700.000**
PHOTOGRAPHIES CONTEMPORAINES
ET DOCUMENTAIRES SONT
CONSERVÉES AU MUSÉE

97

EXPOSITIONS TEMPORAIRES,
CONÇUES PAR **134**
COMMISSAIRES DIFFÉRENTS
DEPUIS 2006

QUELLES SONT LES RAISONS DU SUCCÈS DU MUSÉE DU QUAI BRANLY AUPRÈS DES ENTREPRISES ?

Le musée du quai Branly est un forum de pensée ouvert sur le monde qui favorise l'établissement d'un dialogue entre les cultures non occidentales et occidentales. Ces valeurs d'échange et d'ouverture trouvent un écho dans les questionnements de la société d'aujourd'hui. En soutenant le musée, les entreprises s'inscrivent dans une vraie démarche citoyenne qui leur permet de valoriser leur image, de renforcer leur notoriété et de fédérer leurs collaborateurs et leurs partenaires autour de projets porteurs de sens. Pour une entreprise, être mécène du musée du quai Branly, c'est faire le choix d'une politique de responsabilité sociétale forte.



QUELS SONT LES PROJETS PLÉBISCITÉS PAR LES MÉCÈNES ?

Les projets du musée sont très variés. Et ce d'autant plus en cette année 2016, année qui vient fêter les 10 ans du musée. En effet, cette saison se doit d'être à la hauteur de l'événement et de refléter la richesse des activités et des thèmes qui font le succès du musée depuis son ouverture. Expositions temporaires, activités de médiation en lien avec la diversité, la solidarité, l'accessibilité et le développement durable, ou encore spectacles et colloques scientifiques sont autant de projets pour lesquels le musée a besoin de mécènes et pour lesquels les entreprises nous accompagnent. Les oeuvres d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, dont la présentation sur le plateau des collections est sans cesse renouvelée, forment également une source inépuisable de projets, tant en termes de restaurations que d'acquisitions.

QUELLES SONT LES ENTREPRISES QUI SOUTIENNENT LE MUSÉE ?

Il n'y a pas de profil type d'entreprise mécène au musée. Nous avons de grandes entreprises comme Air Liquide, le groupe La Poste ou le groupe BPCE et des fondations d'entreprises comme la Fondation Total, la Fondation EDF ou la Fondation ENGIE. Mais pas seulement, de nombreuses entreprises de petite ou de moyenne taille se retrouvent également dans les valeurs portées par le musée et dans les projets

3.500

ŒUVRES SONT EXPOSÉES SUR LE PLATEAU DES COLLECTIONS PERMANENTES



que nous développons. Nous avons notamment un partenariat fructueux avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) qui soutient chaque année depuis 2011 un projet du musée. Un tout jeune mécène, le fonds d'investissement Amethis Finance, a également soutenu en 2014-2015 une de nos expositions temporaires.

COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE CES PROCHAINES ANNÉES ?

L'ouverture au mécénat est aujourd'hui plus grande qu'il y a quelques années mais dans le même temps la situation économique s'est tendue. Les mécènes sont de plus en plus en quête de sens et souhaitent de plus en plus être acteurs de leur mécénat. Alors même que la légitimité d'une entreprise n'est plus liée à ses seules activités traditionnelles mais également à son engagement citoyen, le mécénat apparaît comme un ciment fédérateur. De par son positionnement unique et ses projets porteurs de sens, le musée du quai Branly sort son épingle du jeu. Mais, il faut se remettre en question en permanence, innover, être force de proposition afin d'attirer de nouveaux mécènes et de fidéliser les actuels. Il me semble important pour l'avenir de placer les mécènes au cœur de la vie du musée et de créer ainsi un dialogue vertueux entre la culture, la société civile et le monde de l'entreprise.

RÉINVENTER LE CONTRAT ENTRE GÉNÉRATIONS

À L'HEURE DE L'ULTIME "PLAN EMPLOI" DE LA PRÉSIDENTE HOLLANDE, 4 PROPOSITIONS CHIFFRÉES EN TERMES D'INSERTION DANS L'EMPLOI, DE FINANCEMENT DE LA SANTÉ ET DES RETRAITES, DE RÉFORME DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET DE FORMATION, POUR ROUVRIER DES PERSPECTIVES À UNE JEUNESSE EN DÉSARROI.

Pessimisme et peur du déclassement, nombreux freins à l'entrée dans l'activité professionnelle, jeunes socialement défavorisés principales victimes d'une mobilité en panne : aujourd'hui, un jeune Français sur quatre est au chômage, et, plus généralement, toute une génération a perdu ou est en passe de perdre confiance en son avenir. Là se joue une rupture du contrat social - véritable bombe à retardement pour notre pays.

L'avenir n'est pourtant pas nécessairement porteur de régressions, pour autant que l'on s'efforce de bousculer les modèles coutumiers, de dépasser les représentations sociales récurrentes et d'opter pour une approche générationnelle innovante afin de décrypter les blocages. Chômage, dépenses de santé, financement des retraites, formation, les économistes Jean-Hervé Lorenzi, Alain Villemeur et Hélène Xuan répondent à l'immobilisme par un projet suffisamment novateur pour réinsérer les jeunes dans la société : quatre "contrats donnant-donnant", à la fois chiffrés et argumentés, susceptibles de restituer un juste équilibre entre générations autant que de générer les conditions d'un nouveau dynamisme.

France, le désarroi d'une jeunesse
4 propositions pour un nouveau contrat entre générations.

par Jean-Hervé Lorenzi,
Alain Villemeur et
Hélène Xuan
éditions Eyrolles



DÉVELOPPER SA PROPRE FILIÈRE D'EXPERT(E)S

Si la société, les médias, les pouvoirs publics invoquent régulièrement des experts pour étayer leurs analyses et justifier leurs actions, qu'en est-il aujourd'hui dans les entreprises ?

Pour sécuriser ces compétences rares, créatrices de valeur, elles sont amenées à mettre en place des filières qui s'appuient sur des dispositifs particuliers de gestion des ressources humaines, dont l'objectif est d'identifier les experts actuels et futurs. Un investissement désormais indispensable pour toute entreprise souhaitant rester compétitive dans ses domaines d'activités. L'ouvrage de Claire Lauzol et Anne-Marie Jonquière, préfacé par Claudie Haigrier, en présentant de nombreux cas concrets, des témoignages et des outils directement applicables, les aide à réussir la mise en œuvre d'une telle filière expert. Destiné aux managers d'experts, chercheurs, directeurs techniques et directeurs des ressources humaines, ce livre sera un précieux allié pour gérer au quotidien le fonctionnement de ces dispositifs.

Les expert(e)s dans l'entreprise, de Claire Lauzol et Anne-Marie Jonquière - éditions Maxima, 352 pages - 39,90 euros.



NOTRE SÉLECTION DE LIVRES

PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

Les entreprises pérennes de demain seront celles qui auront développé un management responsable, prenant en compte, en plus des aspects économiques et environnementaux, la véritable richesse de l'entreprise : les femmes et les hommes qui la composent. Liant pratique et théorie, l'ouvrage donne aux managers les outils fondamentaux pour réussir dans un management à visage humain. Schémas explicatifs simples, conseils concrets et opérationnels, questionnaires d'autoévaluation sur son style de management et de communication, témoignages de managers se succèdent pour accompagner le lecteur dans cette démarche.

Être un manager responsable, par Alain Manoukian - éditions StudyramaPro, 240 pages - 19,90 euros.



SAVOIR DÉMINER LE TERRAIN

Pas toujours facile d'apaiser les relations au travail. C'est pourquoi ce guide pratique est un indispensable à se procurer de toute urgence. À travers un texte clair et simple, cet ouvrage apporte conseils pratiques, repères, exercices et auto-évaluations pour résoudre les conflits pouvant surgir. De quoi établir une relation gagnant-gagnant et en faire un tremplin vers davantage de coopération.

Les 5 clés pour gérer les conflits au travail, par Alex Fébo et Pia de Buchet - éditions Dunod, 96 pages - 9,90 euros.



CAP SUR LE CHANGEMENT

Dans un monde de plus en plus instable et concurrentiel, les entreprises doivent sans cesse prendre de nouvelles initiatives. Cette stratégie devenue essentielle pour réussir, suppose, afin d'être appliquée avec succès, d'apprendre à conduire le changement. Dans un ouvrage considéré par le magazine Time comme l'un des 25 livres d'entreprise les plus influents de tous les temps, le spécialiste de la gestion du changement, John Kotter, souligne non seulement les erreurs à éviter, mais propose aussi une véritable feuille de route en huit étapes, pour le réussir.

Conduire le changement, par John Kotter - éditions



AGENDA



MARS

MARDI 8

LE MEDEF ÎLE-DE-FRANCE ET LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE EN PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI ORGANISENT LA 8^e ÉDITION DU **FORUM EMPLOI SÉNIORS**.

Lieu : Grande Halle de la Villette (espace "Charlie Parker") / Heure : de 9h à 18h / Entré libre

LUNDI 14

CONFÉRENCE-DÉBAT DANS LE CADRE DES "LUNDI DE L'IE", ORGANISÉS PAR LE CERCLE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE SUR LE THÈME : "TRANSFORMATION DIGITALE : ÉVOLUTION OU RÉVOLUTION ? QUELS ENJEUX / IMPACTS POUR LES ENTREPRISES ?".

Lieu : MEDEF IDF - Salle Pradeau (niveau -1)
Heure : 18h / Sur inscription

MARDI 15

CONFÉRENCE-DÉBAT EN COLLABORATION AVEC AVOCATS JURISCONSEIL SUR LE THÈME : "L'ESSENTIEL DU FINANCEMENT POUR LES PME : QUELS SONT LES FONDAMENTAUX À RETENIR POUR CONSTRUIRE SON FINANCEMENT ?".

Lieu : MEDEF IDF - Salle Despagnat (niveau -1)
Heure : de 8h30 à 10h / Sur inscription

AVRIL

LUNDI 11

CONFÉRENCE/DÉBAT DANS LE CADRE DES "LUNDI DE L'IE", ORGANISÉS PAR LE CERCLE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE.

Lieu : MEDEF IDF - Salle Pradeau (niveau -1)
Heure : 18h / Sur inscription

MAI

MERCREDI 11

LE PETIT DÉJEUNER DE L'EXECUTIVE CLUB AVEC LA COMMISSION INTERNATIONALE DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE AUTOUR DU **JAPON**.

Lieu : MEDEF IDF, Le Club (niveau -1).
Heure : de 8h30 à 10h.
Participation payante. Sur invitation.

LUNDI 23

CONFÉRENCE-DÉBAT DANS LE CADRE DES "LUNDI DE L'IE", ORGANISÉS PAR LE CERCLE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE.

Lieu : MEDEF IDF - Salle Pradeau (niveau -1)
Heure : 18h / Sur inscription

JEUDI 26

LE MEDEF ÎLE-DE-FRANCE ET LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE EN COLLABORATION AVEC PÔLE EMPLOI ORGANISENT LA 6^e ÉDITION DE LA FÊTE DE L'ALTERNANCE.

Lieu : Parc Floral de Paris
Heure : de 10h à 18h
Entrée libre

JUIN

LUNDI 13

CONFÉRENCE-DÉBAT DANS LE CADRE DES "LUNDI DE L'IE" ORGANISÉS PAR LE CERCLE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE.

Lieu : MEDEF IDF - Salle Pradeau (niveau -1)
Heure : 18h / Sur inscription

JEUDI 23

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MEDEF ÎLE-DE-FRANCE

Heure : 17h30

Sur invitation

[L'AGENDA EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS]

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Virginie Rhéa, Délégué Général

RÉDACTRICE EN CHEF

Rosie Adone-Bordet,
Directrice de la Communication

RÉDACTION ET COORDINATION

Philippe Sclavon

COUVERTURE

© Élodie Grégoire

PHOTOS

D.R. Fotolia (pages 9, 11, 16, 18 et 23)

MAQUETTE ORIGINALE

Cithéa Communication

CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION, MISE EN PAGE ET RÉGIE PUBLICITAIRE :

178, quai Louis Blériot. 75016 Paris
01 53 92 09 00 Fax : 01 53 92 09 02
contact@citheacomunication.fr
www.citheacomunication.fr
recrutement@citheacomunication.fr



PUBLICITÉ

Vous souhaitez figurer dans la prochaine édition ?
Cithéa Communication 01 53 92 09 00

IMPRESSION

Groupe Morault Imprimé en France



ROUTAGE

Groupe Morault

Papier à base de fibres recyclées et de fibres en provenance de forêts gérées durablement. Le journal n'est en aucun cas responsable des photos, des textes et illustrations qui lui sont adressés. La société Cithéa Communication ne saurait être tenue responsable pour toute erreur ou omission dans les textes et illustrations du journal. Les informations contenues dans cet ouvrage sont données à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Cithéa Communication.

Le partenaire santé et prévoyance des entreprises

**Mieux que personne,
à La Mutuelle Générale,**
nous savons à quel point le capital
humain d'une entreprise est précieux.

Pour préserver la santé des
collaborateurs, nous avons conçu
des solutions compétitives,
dans le domaine de la santé et
de la prévoyance, adaptées aux
entreprises de toutes tailles
et de tous secteurs.

Acteur majeur de l'économie
sociale avec 1,5 million de
personnes protégées.

**La Mutuelle Générale est
un partenaire de référence
des entreprises.**



Appelez le

3035

Service & appel
gratuits

lamutuellegenerale.fr



la **Mutuelle**
Générale



ON PEUT ASSURER 18 MILLIONS DE PERSONNES ET N'OUBLIER PERSONNE

—
**AG2R LA MONDIALE est le groupe de référence
en l'assurance de la personne.**

Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, nous cultivons un modèle de protection sociale unique, qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. C'est pourquoi nous investissons le fruit de nos résultats au bénéfice de nos assurés et développons de nouvelles garanties et des services plus personnalisés à coûts maîtrisés. Nous consacrons aussi près de 100 millions d'euros par an pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives collectives dans le domaine du logement, de la prévention, de l'aide aux aidants et du retour à l'emploi des publics précaires.

Direction Régionale Paris Ile-de-France - 26 rue de Montholon
75305 PARIS Cedex 09

Pour en savoir plus : www.ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

le contraire de seul au monde

**PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE
ENGAGEMENT SOCIAL**